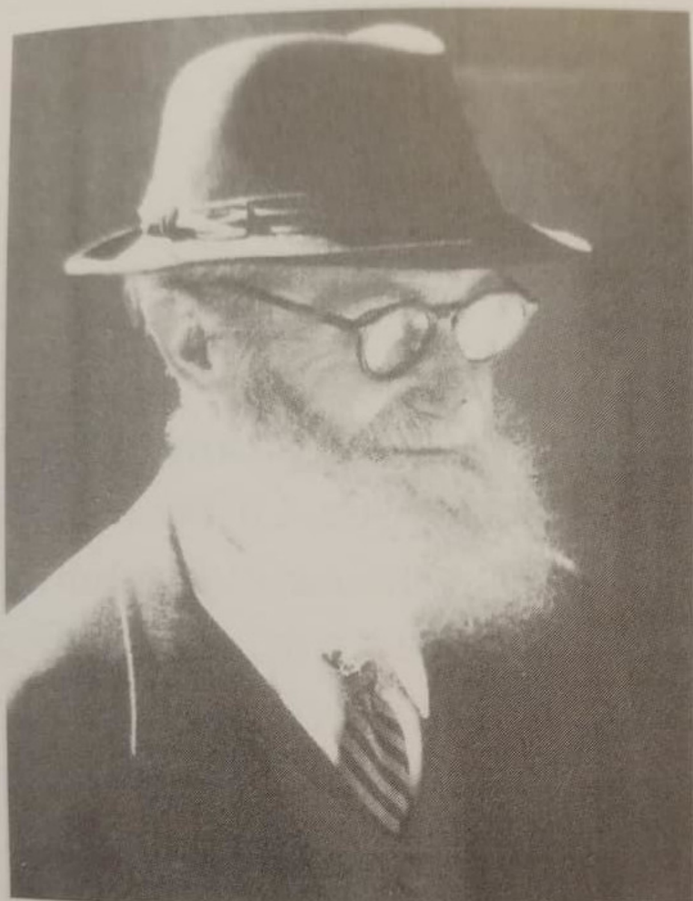
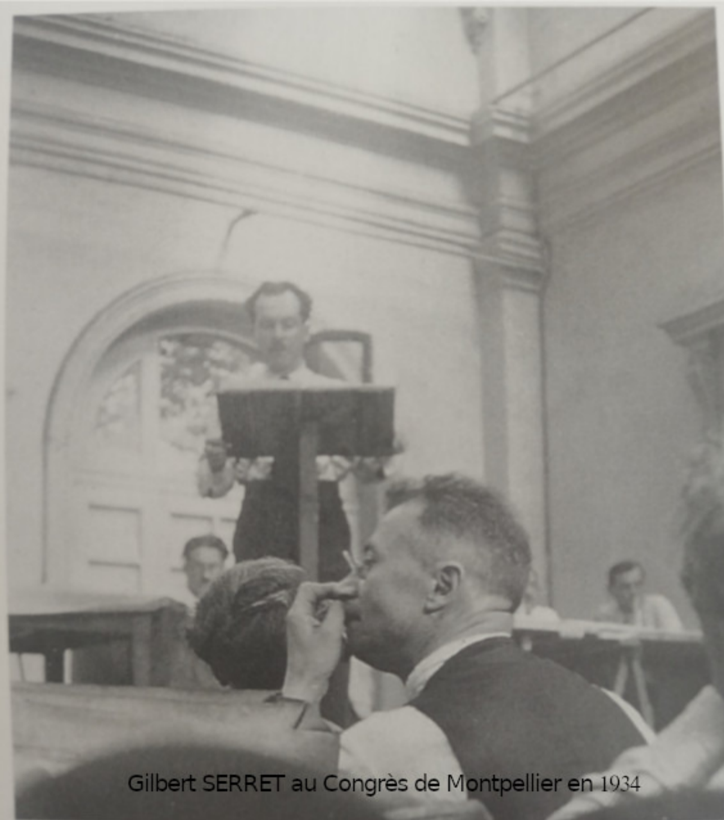


Elie Reynier
(1875-1953)



Gilbert SERRET au Congrès de Montpellier en 1934



1932 Au Congrès d'Amsterdam: de gauche a droite :
Moncond'huy; E. Reynier; Hérard; G. Serret; Bravey; Aulas; M. Bravey

sources photos :
brochure de Gilbert SERRET
instituteur syndicaliste
révolutionnaire - V. Presumey
ed MATP

Dixième Année — N° 449 — 4, 6 ou 8 pages — LE PLUS LU A PRIVAS DE TOUS LES JOURNAUX — 25 centimes — Samedi 7 Juillet 1934

LE JOURNAL DE PRIVAS

Rédacteur en chef : E. TOUSSAINT-CHAREYRE, Docteur en Droit, Avocat au Barreau de l'Ardèche

Organe hebdomadaire de chronique politique et d'informations locales

Abonnements et publicité : M. Remy, Agent général de la Société Provinciale de Presse, Imprimerie Lucien Volle, Privas, Télép. 126, C. C. Lyon 422-17

Propriété de la Société Provinciale de Presse, d'Édition et de Publicité, Société Anonyme au Capital de 50.000 fr. *Siège social à Privas*

Abonnements : Ardèche, *Un an* : 13 fr. ; autres départements : 14 fr. — **Publicité :** *Réclames*, la ligne : 1 fr. 25 ; *Annonces après les chroniques locales* : 2 fr. ; *Pleine chronique* : 3 fr. ; *Prix minimum* : 10 fr. l'insertion

Cinquante huitième Année N° 10 | Un Numéro VINGT-CINQ Centimes | Dimanche 11 Mars 1934



ABONNEMENTS

Tournon et Tain . . . . 12 fr » par an
Ardèche et Départements limitrophes 12 fr » —
Autres Départements 15 fr » —

Les abonnements sont payables d'avance et ne se font que pour un an.

ANNONCES

Judiciaires et Administratives. . . . 1 fr 75 la ligne
Commerciales . . . . 2 fr » —
Réclames . . . . 2 fr. 50 —

Les annonces et réclames répétées plusieurs fois sont insérées aux meilleures conditions possibles.



JOURNAL DE TOURNON

et de l'Arrondissement

ORGANE DE LA DÉMOCRATIE DE LA RÉGION

PARAISSANT LE DIMANCHE

45e Année. — N° 2351. — 25 centimes

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS LU DU VIVARAIS

Samedi 24 Février 1934

LE JOURNAL D'AUBENAS

Organe d'informations et d'annonces judiciaires et légales

Hebdomadaire Républicain de la Basse-Ardèche

paraissant le samedi

Téléphone n° 87

R. C. Aubenas 6285

Compte chèques postaux n° 379.85 Lyon

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Ardèche et départements limitrophes	13 fr.	7 fr.
Autres départements	14 fr.	7 fr. 50

Un supplément de 1 fr. 75 est ajouté aux prix ci-dessus pour les abonnements recouvrés par traite.

REDACTION ET ADMINISTRATION

Boulevards Camille-Laprade et Victor-Hugo, Aubenas (Ardèche)

Adresser toute la correspondance à M. le Directeur du « Journal d'Aubenas »

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

TARIF DE LA PUBLICITE

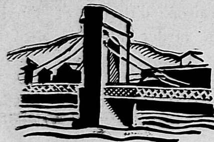
	LA LIGNE
Réclames	1 fr. 50
Annonces en chronique locale	2 fr. 50

On traite de gré à gré pour les annonces devant passer plusieurs fois.

62e Année N° 41 Le Numéro : 35 Centimes Dimanche 9 Octobre 1938

JOURNAL DE TOURNON ET D'ANNONAY

Organe de la démocratie



ABONNEMENTS

Tournon et Tain	15 fr.	par an
Ardèche et Départements limitrophes	15	—
Autres Départements	18	—

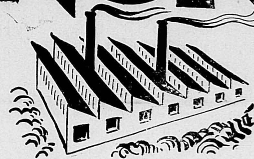
Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois

Les abonnements sont payables d'avance et ne se font que pour 1 an

ANNONCES (pour l'Ardèche et les Départt Limitrophes)

Judiciaires et Administratives	2 fr. 20	la ligne
Commerciales	2 fr. 50	—
Réclames	3 fr.	la ligne

Les annonces et réclames répétées plusieurs fois sont insérées aux meilleures conditions possibles



RÉDACTION - DIRECTION et ADMINISTRATION

Imprimerie du « Journal de Tournon et d'Annonay »

22, Rue Marc Sauzet, 22

R. C. Annonay 137 C. P. Lyon 685.31

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Les Annonces et les Abonnements sont reçus à Tournon à l'Imprimerie du « Journal de Tournon et d'Annonay »

22, Rue Marc Sauzet, 22 — Téléphone 16

DEUXIÈME ANNÉE : N° 58. **Le Numéro : 50 Centimes** JEUDI 27 JUIN 1935.

LE BARRAGE

HEBDOMADAIRE DE LA LIGUE INTERNATIONALE DES COMBATTANTS DE LA PAIX



REDACTION & ADMINISTRATION :
30, Rue Joubert, PARIS IXe - Tél. Trinité : 26-40

ABONNEMENTS — C. C. P. PARIS 1785-09

FRANCE : Un an, 22 fr. ; 6 mois, 11 fr. 50 ; 3 mois. 6 fr.
EXTERIEUR : Un an, 32 fr.; 6 m., 16 fr. 50; 3 mois, 8 fr. 50

Pas un seul des maux que l'on voudrait éviter par la guerre n'est un mal aussi grand que la guerre elle-même.

Bertrand RUSSELL

LA VOULTE

Unitaires et communistes. — Plan, plan, rataplan. Plan, plan rataplan, plan. C'est le tambour de ville qui bat le rappel. Il est midi. La Soie Artificielle a ouvert ses portes et l'on se presse en ville, autour de l'appariteur qui déploie un papier et de sa voix sonore annonce : « Avis, ce soir à huit heures, salle du dancing de la Boule d'Or, une grande réunion publique et contradictoire est organisée par le Syndicat Unitaire de l'Enseignement, où sont invités tous les travailleurs de La Voulte, Orateur : « Serret instituteur et Bernard, professeur qui traiteront ce sujet : « La science contre la religion », qu'on se le dise. Plan, plan, rataplan, plan.

Vous allez me dire tout de suite que Serret a le droit d'être communiste et de faire des conférences. Je vous l'accorde. Mais tout de même en votre for intérieur, vous devez vous demander ce que doivent penser les pères de familles catholiques qui, le lendemain doivent confier leurs petits garçons à Serret pour qu'il leur apprenne la morale et le civisme. Le plus grand grief que l'on ai fait à l'école libre est la contrainte qui existait pour des parents incroyants a confier leurs enfants à une école, où on leur apprenait la doctrine religieuse. La situation a donc empiré, puisque nous, catholiques, sommes dans l'obligation d'envoyer nos petits garçons à une école dont le maître sera le soir même *un conférencier anti-clérical* et communiste.

Je ne rapporterais pas ici les propos révolutionnaires de Serret mais en l'écoutant parler, je songeais à un écrivain de grand talent, René Benjamin, qui s'est permis un jour de critiquer les excès de pouvoir du pouvoir d'une partie du corps enseignant. Depuis ce jour là, le Syndicat Unitaire de l'Enseignement a décidé de ne laisser faire aucune conférence à René Benjamin, même s'il fallait employer la force brutale comme à St-Étienne, où un père de famille a été assassiné par les amis de Se ret et de Bernard.

Mais, alors, dites-moi Serret, pourquoi donc les curés ne décideraient-ils à leur tour de vous empêcher de faire toute conférence, puisque vous les attaquez ?

Mais non, ils ne le feront pas, parce que entre vous et eux il y a toute la largeur de la compréhension de la vraie liberté !

La morale de cette histoire, est que nous nous rendons fort bien compte de ce que sera l'école lorsque les instituteurs seront tous des Serret ou des Bernard et lorsque les hommes du Guépéou du Teil seront les maîtres du pouvoir.

M. G.

employés devaient être tenus dans l'ignorance des problèmes économiques qui affectent l'industrie qui les occupe. Elles peuvent préparer de nouvelles et plus sincères relations où la compréhension mutuelle remplacera l'ignorance, la crainte et l'antagonisme.

Les patrons français qui s'insurgent si volontiers contre les lois sociales feraient bien de s'inspirer des idées de leurs collègues américains. Un peu plus de compréhension de leur part, des explications loyales et courtoises avec leurs ouvriers leur éviteraient bien des conflits.

Ce n'est pas en fermant les yeux et en se bouchant les oreilles que le capitalisme français pourra prolonger son existence, mais au contraire, en tenant compte des idées nouvelles et du progrès social inévitable.

Dépêches Parisiennes.

Au Stade Municipal.

Dimanche 9 Octobre 1939

Championnat du Lyonnais

F.C.T.T. (1) contre Tarare (1)

La Guerre et la Réaction Populaire

(L'union sacrée contre la guerre)

Nous sommes bien convaincus que de multiples efforts se sont exercés, au Parlement, dans quelques partis politiques, dans des organisations ouvrières, pour éclairer les esprits, pour freiner la course vers la criminelle folie. Nous voudrions seulement faire le point sur notre propre action, et ce que nous avons vu.

L'un d'entre nous alerté le 13 au matin (jour tragique) par deux lettres précises, de nos amis Léon Emery et André Juin (secrétaire du Centre syndical d'action contre la guerre), a adressé aussitôt au président Daladier un télégramme d'appel pressant, pour le Bureau de la Fédération ardéchoise des Droits de l'Homme. Les 14 et 15, des télégrammes semblables sont expédiés (Secr. D. Bravey), par le Comité Régional du S. E. contre la guerre (Secr. G. Chasson), par la Fédération O. P. des Anciens Combattants et les Jeunesses Pacifistes (Secr. Lantus), par le Comité ardéchois de Vigilance (Sérusclat).

Dès ce moment la protestation s'amplifie. Nous savons que le ministère est flottant et divisé, et qu'il faut soutenir de toute énergie les ministres qui veulent la paix, contre ceux qui dès le début réclament la mobilisation générale, c'est-à-dire la guerre... Une première pétition de femmes circule à La Voulte, couverte en moins de 2 jours de près de 100 signatures; des Sections des Droits de l'Homme, des Sections S. F. I. O., des groupes antifascistes, télégraphient en hâte au président du Conseil.

Le 18, le Comité Régional fondé en mai se réunit à Valence, et, à la suite d'une émouvante documentation d'Emery (dont nous ne remercierons jamais assez la lucidité et le calme courage), organise sa propagande, avec ardeur et ténacité. Le Centre syndical fait de même, avec l'aide de la Section du Syndicat national des Agents P. T. T. (Rose Rey), toujours au premier rang dans ces nobles luttes. Le tract de juillet du Comité régional, sur le problème tchéco-slovaque, trouve son écoulement : il n'était pas périmé !... Un autre tract est imprimé en hâte à Privas, à des milliers d'exemplaires, « Les travailleurs des campagnes et la guerre » complétant, dans ce milieu si essentiel, la documentation et les appels du Centre syndical, — dont les admirables tracts sont d'ailleurs répandus aussi par milliers (N° 5 : Arrière les canons : N° 6 : mobilisation... contre guerre). Lyon publie aussi un tract de document remarquable, comme l'avait été le n° du 19 sept. des « Feuilles Libres » d'Emery.

Campagnes d'*affiches*. Notre ami Pierre Doyen, grand mutilé de guerre, qui à Valence a dépensé sans compter ses forces, rédige une très brève affiche, saisissante, que Reynier se fait un honneur de signer avec lui ; 200 exemplaires en sont apposés dans la Drôme et l'Ardèche, et nous avons eu des échos émouvants de l'effet produit. — L'affiche du Centre syndical parisien et des nombreux groupements qui étayent son action directrice, — celle de la F. O. P. répandue par Lantus. — un peu plus tard la grande affiche des des Syndicats nationaux de l'Enseignement et des Agents P. T. T. : tout cela a porté, tout a été lu, commenté, — et généralement respecté, sauf en quelques localités égarées et pitoyables. A ces appels, les cœurs angoissés se sont sentis solidaires et réconfortés.

Campagnes de *pétitions*. — Avant celles qu'ont lancées : 1° les deux Syndicats Enseignement et Agents P. T. T. ; 2° un groupe ardent de femmes de cœur, — la nôtre, imprimée à Privas le mercredi matin 27 à 1.000 exemplaires était aussitôt emportée en auto par des camarades dévoués, dans plus de 50 communes, et partout ces feuilles étaient accueillies avec un indicible soulagement. Dans 10 autres communes des camarades étaient invités à faire de même, et le faisaient. Dans cette seule journée du mardi soir — mercredi matin, plus de 10.000 signatures ont été obtenues ; le total atteint ou dépasse 150.000 aujourd'hui, signatures de tous les points de l'horizon politique ou religieux, du curé à l'athée, du royaliste à l'anarchiste, et même au communiste. En même temps, et sans attendre l'envoi de ces feuilles au préfet, Daladier et les parlementaires étaient avertis de ces envois par télégrammes.

Campagne de *conférences* : à Saillans (Drôme), à Aubenas, Labégude, La Voulte, Joyeuse, avec le concours de G. Serret, et d'autres suivront, qui doivent être écoutées, car notre travail de documentation, de débourrage de crânes, de construction, ne fait que commencer.

Le mercredi matin, au nom de 54 communes, une dépêche était encore adressée, pressant appel, à Daladier et à Chamberlain. Le même jour, la Mairie de Privas se faisait auprès de Daladier, l'interprète éloquente de toute une population ardemment éprise de paix.

L'effroyable orage s'est éloigné, les cœurs étreints d'angoisse revivent. La bataille de la paix n'est pas finie : « la paix est le plus grand des combats » (Jaurès). Quelles que soient les raisons économiques, politiques, militaires, qui ont déterminé, dans cette crise aiguë, tels ministres, tels généraux, tels partis (et nous connaissons bien nos divergences), l'accord réalisé une fois, l'Union sacrée contre la guerre et contre *tous* les fauteurs de guerre, doit se continuer, pour exercer sur nos gouvernants et le Parlement l'action en faveur de la réorganisation politique et économique de l'Europe.

Nous SAVONS maintenant ce que sentent et veulent les *peuples* : la résistance du peuple italien, — l'accueil que Daladier a reçu à Munich, — l'enthousiasme délirant des peuples allemand, anglais, français, devant la paix revenue. Après ces manifestations inoubliables, les gouvernants d'Europe qui ne voudraient pas instaurer enfin la *Paix pacifique* seraient pour des banqueroutiers. Il dépend de nous de les pousser : nos chefs doivent nous suivre. Car nous SAVONS aussi, maintenant, que n'est pas inefficace notre volonté de citoyens et d'hommes...

E. R.

Cahiers Vivarois :

" Vivre "

Cette publication dont le 1er numéro est sorti le 1er Juillet 1932 est présentée au lecteur dans un « avertissement » généreux de Marcel Bacconnier et que Jean Giono affine avec beaucoup de cœur. On peut épiloguer sur les moyens d'organiser la paix mais non sur la pureté des intentions de ceux qui collaborent aux nouveaux « Cahiers Vivarois » au titre symbolique « Vivre ». Jean Giono, Elie Reynier, Gilbert Serret, Jules Reboul, M. Bourette, L. Bacconnier, M. Bacconnier, Ph. Crouzet, R.-L. Doyon assurent à ces « Cahiers » une brillante collaboration.

Notons enfin les excellents bois gravés de M. Bacconnier.

Abonnements : 1 an (18 numéros) 40 fr. ; 6 mois, 22 fr. Un abonnement d'essai (4 numéros) 10 fr. Rédaction à Bourg St-Andéol (Ardèche).

CHRONIQUE DE L'ARDÈCHE

Une proposition de dissolution. — Au cours de la réunion du groupe parlementaire radical-socialiste, qui a eu lieu, le 4 octobre, au début de l'après-midi avant la séance publique, M. Gaston Riou, député de l'Ardèche, a proposé la motion suivante :

« Il n'y a plus aucune mesure entre le Parlement et le pays. Le gouvernement, dont l'autorité n'a jamais été plus grande dans l'esprit des populations, qu'il a sauvées de la guerre, doit à la France de la reconsulter sans délai. Elle a réfléchi depuis 1936 ».

Une lettre du Président Daladier. — *M. Gaston Riou, député de l'Ardèche, reçoit du Président Daladier la lettre suivante :*

« Mon cher député et ami,

« Vous avez bien voulu me faire part « de l'Ordre du Jour de confiance voté à « mon adresse par les Radicaux et Radi- « caux-Socialistes de l'Ardèche réunis en « Congrès à Privas le 25 septembre.

« Je vous prie de dire aux membres de « la Fédération combien je suis sensible à « ce message et de bien vouloir être auprès « d'eux l'interprète de mes vifs et cordiaux « remerciements.

« Veuillez agréer. mon cher député et « ami, l'expression de mes sentiments les « meilleurs »

Le Président du Conseil, Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre.
E. DALADIER.

A la population de l'Ardèche. — Le Gouvernement de la République a décidé de célébrer avec un éclat particulier, en accord avec les Associations d'Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, le 20e anniversaire de l'Armistice.

Il importe en effet — surtout après les heures d'angoisse que nous venons en commun de traverser — de rendre, dans une communion intime et totale de sentiments, un solennel hommage de gratitude à nos morts de la Grande Guerre et de marquer la volonté unanime du pays pour la Paix dans la dignité et dans l'honneur.

Le Préfet serait reconnaissant à la population Ardéchoise, si compréhensive et si dévouée, de ménager au Comité Départemental chargé d'organiser les fêtes et les cérémonies de cet anniversaire, son concours le plus diligent et le plus éclairé.

Par avance il l'en remercie.

Le Préfet,
André JEAN-FAURE.

La guerre et la réaction populaire. — *(L'Union sacrée... contre la guerre).* — Nous sommes bien convaincus que de multiples efforts se sont exercés, au Parlement, dans quelques partis politiques, dans des organisations ouvrières, pour éclairer les esprits, pour freiner la course vers la criminelle folie. Nous voudrions seulement faire le point sur notre propre action, et ce que nous avons vu.

L'un d'entre nous, alerté le 13 au matin (jour tragique) par deux lettres précises, de nos amis Léon Emery et André Juin (secrétaire du Centre syndical d'action contre la guerre), a adressé aussitôt au président Daladier un télégramme d'appel pressant, pour le Bureau de la Fédération Ardéchoise des Droits de l'Homme. Les 14 et 15, des télégrammes semblables sont expédiés par le Centre syndical Drôme-Ardèche d'action contre la guerre (secr. D. Bravey), par le Comité Régional du S E. contre la guerre (secr. G. Chasson), par la Fédération O. P. des Anciens Combattants et les Jeunesses Pacifistes (secr. Lantus), par le Comité ardéchois de Vigilance (Sérusclat).

Dès ce moment, le mouvement de protestation s'amplifie. Nous savons que le ministère est flottant et divisé, et qu'il faut soutenir de toute notre énergie les ministres qui veulent la paix, contre ceux qui dès le début réclament la mobilisation générale, c'est-à-dire la guerre... Une première pétition de femmes circule à La Voulte, couverte en moins de 2 jours de près de 100 signatures ; des Sections des Droits de l'Homme, des Sections S. F. I. O., des groupes antifascistes, télégraphient en hâte au président du Conseil.

Le 18, le Comité Régional fondé en mai se réunit à Valence, et, à la suite d'une émouvante documentation d'Emery (dont nous ne remercierons jamais assez la lucidité et le calme courage), organise sa propagande, avec ardeur et ténacité. Le Centre syndical fait de même, avec l'aide de la Section du Syndicat national des Agents P. T. T. (Rose Rey), toujours au premier rang dans ces nobles luttes. Le tract de juillet du Comité régional, sur le problème tchéco-slovaque, trouve son écoulement : il n'était pas périmé !... Un autre tract est imprimé en hâte à Privas, à des milliers d'exemplaires, « Les travailleurs des campagnes et la guerre », complétant, dans ce milieu si essentiel, la documentation et les appels du Centre syndical, — dont les admirables tracts sont d'ailleurs répandus aussi par milliers (no 5 : Arrière les canons ; no 6 : Mobilisation... contre la guerre). Lyon publie aussi un tract de documentation remarquable, comme l'avait été le no du 19 sept. des « Feuilles Libres » d'Emery.

Campagne d'*affiches*. — Notre ami Pierre Doyen, grand mutilé de guerre, qui à Valence a dépensé sans compter ses forces, rédige une très brève affiche, saisissante, que Reynier se fait un honneur de signer avec lui ; 200 exemplaires en sont apposés dans la Drôme et l'Ardèche, et nous avons eu des échos émouvants de l'effet produit. — L'affiche du Centre syndical parisien et des nombreux groupements qui étayent son action directrice, — celle de la F. O. P. répandues par Lantus, un peu plus tard la grande affiche des Syndicats nationaux de l'Enseignement et des Agents P. T. T. : tout cela a porté, tout a été lu, commenté, — et généralement respecté, sauf en quelques localités égarées et pitoyables. A ces appels, les cœurs angoissés se sont sentis solidaires et réconfortés.

Campagne de *pétitions*. — Avant celles qu'ont lancées 1° les deux Syndicats Enseignement et Agents P. T. T., 2° un groupe ardent de femme de cœur, — la nôtre, imprimée à Privas le mercredi matin 27 à 1.000 exemplaires, était aussitôt emportée en auto par des camarades dévoués, dans plus de 50 communes, et partout ces feuilles étaient accueillies avec un indicible soulagement. Dans 10 autres communes des camarades étaient invités à faire de même, et le faisaient. Dans cette seule journée du mardi soir — mercredi matin, plus de 10.000 signatures ont été obtenues ; le total atteint ou dépasse 15.000 aujourd'hui, signataires de tous les points de l'horizon politique ou religieux, du curé à l'athée, du royaliste à l'anarchiste, et même au communiste En même temps, et sans attendre l'envoi de ces feuilles au Préfet, Daladier et les parlementaires étaient avertis de ces envois par télégrammes.

Campagne de *conférences*. — A Saillans (Drôme), à Aubenas, Labégude, La Voulte, Joyeuse, avec le concours de G. Serret ; et d'autres suivront, qui doivent être écoutées, car notre travail de documentation, de débourrage de crânes, de construction, ne fait que commencer.

Le mercredi matin, au nom de 54 communes, une dépêche était encore adressée, pressant appel, à Daladier et à Chamberlain. Le même jour, la Mairie de Privas se faisait auprès de Daladier l'interprète éloquente de toute une population ardemment éprise de paix.

Au même moment, dans une entrevue émouvante avec le Préfet, plusieurs camarades lui exprimaient avec force la volonté unanime de paix du peuple ardéchois. Le lendemain, à La Voulte, la plus nombreuse Assemblée générale que le Syndicat de l'Enseignement ait connue depuis longtemps, manifestait avec passion sa haine de la guerre et sa volonté de lutte contre le crime, — et la motion communiste de « fermeté » recueillait trois voix... Au meeting qui suivait, G. Serret et P. Doyen emplissaient la salle de leur émotion ou vibrante ou contenue.

L'effroyable orage s'est éloigné, les cœurs étreints d'angoisse revivent. La bataille de la paix n'est pas finie : « La paix est le plus grand des combats » (Jaurès). Quelles que soient les raisons économiques, politiques, militaires, qui ont déterminé, dans cette crise aiguë, tels ministres, tels généraux, tels partis (et nous connaissons bien nos divergences), l'accord réalisé une fois, l'Union sacrée contre la guerre et contre *tous* les fauteurs de guerre, doit se continuer, pour exercer sur nos gouvernants et le Parlement l'action en faveur de la réorganisation politique et économique de l'Europe.

Nous SAVONS maintenant ce que sentent et veulent les *peuples :* la résistance du peuple italien, — l'accueil que Daladier a reçu à Munich, — l'enthousiasme délirant des peuples allemands, anglais, français, devant la paix revenue. Après ces manifestations inoubliables, les gouvernants d'Europe qui ne voudraient pas instaurer enfin la *Paix pacifique* seraient des banqueroutiers. Il dépend de nous de les pousser : nos chefs doivent nous suivre. Car nous SAVONS aussi, maintenant, que n'est pas inefficace notre volonté de citoyens et d'hommes...

E. R.

Pour les Etudiants. — Le Bureau des Jeunesses de l'Union Fédérale de l'Ardèche porte à la connaissance des jeunes camarades étudiants du département, en vue de la rentrée prochaine, que la Cité Universitaire de Paris peut, sur demande d'admission, accueillir les jeunes gens dont la famille n'habite pas Paris et qui, poursuivant des Etudes supérieures de tout ordre : littéraire, scientifique, technique, artistique. etc..., doivent suivre les cours de ses Facultés.

Elle peut aussi recevoir ceux qui ayant achevé leur scolarité dans les universités régionales, doivent venir chercher à Paris un complément d'études et ceux qui ont à y fréquenter des écoles spéciales n'existant pas en Province.

Aux conditions les plus avantageuses, elle met à la disposition de tous, dans un vaste domaine situé à côté du Parc de Montsouris et que le Métropolitain met à 10 minutes de la Sorbonne, 26 maisons entourées de jardin, 2.400 chambres confortables, un service médical complètement organisé, le restaurant, la bibliothèque, les salles de réunions et de fêtes de sa Maison Internationale, ainsi que les installations, terrains de jeux et piscine de son Service d'Education Physique.

Pour tous renseignements concernant les conditions et demandes d'admission, s'adresser à la Fondation Nationale de la Cité Universitaire, 19, boulevard Jourdan, Paris (14e).

André CHABANEL,
Président des J. U. F. de l'Ardèche.

Union Nationale des Combattants *(Section de Privas).* — Les membres de la section de Privas sont informés que la réunion annuelle se tiendra le samedi 8 octobre à 20 h. 15, au siège du groupe départemental, 2, rue Pierre Filliat

Ordre du jour : Renouvellement du bureau ; Versement des cotisations ; Organisation du Congrès départemental de 1939 ; Questions diverses.

Les camarades qui n'auraient pas reçu leur convocation sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu. Les anciens combattants et victimes de la guerre qui voudraient se faire inscrire pourront se rendre à cette réunion ou les nouvelles adhésions seront enregistrées.

Union Fédérale des Anciens Combattants. — Le Conseil d'Administration de l'Union Fédérale réunit à Privas le dimanche 2 octobre 1938, après en avoir

Au Congrès de Nantes :

La politique des armements est incompatible avec une politique sociale en faveur de la classe ouvrière... La conquête de la liberté par la guerre est une illusion tragique...

Nous ne voulons pas être les Sénégalais de M. Staline...

Il faut en revenir à l'antimilitarisme, à l'internationalisme prolétarien.

Gilbert SERRET.

Compte-rendu de la Conférence des opposants irréductibles à la guerre

Les travaux de la Conférence des opposants irréductibles à toute guerre viennent de se terminer à Saint-Denis. On en a pu lire l'ordre du jour dans le *Barrage* et l'on sait quelles organisations y étaient représentées.

La Conférence n'a sans doute pas donné tout ce qu'on attendait. Elle a eu ses moments d'éclat et ses périodes un peu déprimantes. Commençons, si l'on veut, par indiquer les ombres du tableau; les points brillants n'en ressortiront que mieux.

D'abord, il a régné tout au long des débats une certaine confusion. Presque toutes les interventions eurent, à mon gré, un caractère politique beaucoup trop prononcé. On se mettait à parler de la Russie, ou de la prise du pouvoir, ou de la dictature du prolétariat, et l'on finissait par perdre de vue l'étude des dangers de la guerre et des moyens de les combattre. On sentait trop, chez certains, le désir de se pousser, de mettre son groupe en évidence, de poser sa candidature à la direction du mouvement révolutionnaire qui se dessinait. Et que de discussions oiseuses — oiseuses à ce moment-là du moins — sur la nécessité d'une dictature, et sa forme, et ce qu'elle devait être ou ne pas être. — Elle est à moi la dictature, ou je c'est pas toi qui l'auras. — Non, c'est moi ! J'en veux une comme ça, de dictature, ou je pleure. Mais, chers petits camarades, vous n'oubliez qu'une chose, c'est que la dictature est encore derrière la vitrine du magasin, et que nous n'avons pas encore, dans notre tirelire, assez de sous pour l'acheter.

La confusion atteignit son comble à propos du cas Valois. Je ne veux pas insister sur les incidents pénibles qui menacèrent un instant de faire échouer la conférence. Je n'ai pas à juger Valois, que je n'ai d'ailleurs jamais connu. Je veux simplement dire ceci : le fait que Valois viendrait à la conférence n'était pas un secret. Tout le monde savait qu'il serait là. Pourquoi les gens à qui sa présence est odieuse n'ont-ils pas tout simplement déclaré, au moment de l'organisation de la conférence : Si Valois vient, nous partons. — Ou bien : nous n'acceptons la présence de Valois que sous telles et telles conditions. Il me semble que c'eût été plus net. En tout cas, après environ deux heures de brouhaha, la situation fut rétablie grâce à Bouet, installé au fauteuil de la présidence, après que Chambelland eût démissionné dans un mouvement d'humeur.

Malgré tout, si la conférence ne fut qu'un prélude, parfois bien incertain, à l'organisation d'un mouvement irrésistible contre la guerre, elle pouvait faire naître, elle a fait naître de grands espoirs. Et si l'on s'est souvent écarté du sujet, on n'en a pas moins dit très souvent des choses fort intéressantes. Plutôt que de faire une sèche et longue énumération, je nommerai les orateurs qui m'ont le plus frappé, en précisant bien que ma liste n'a rien de complet ni d'exclusif. Notre camarade Bauchet vint développer des thèses conformes aux décisions du Congrès d'Agen, et il le fit avec une autorité familière qui éveilla beaucoup de sympathies. Il avait déployé les mêmes qualités en présidant la séance du dimanche matin qui fut certainement une des mieux conduites et où l'on fit du bon travail.

La plupart des orateurs qui s'imposèrent le mieux à l'attention de l'assemblée conclurent à la nécessité de préparer, et sérieusement, avec le concours de techniciens, l'insurrection et une contre-mobilisation. Parmi eux, je citerai Félix Michel, Ringeas, Nastérade et un orateur belge dont je n'ai pas retenu le nom, et qui fit une des meilleures interventions. Nastérade insista également sur la nécessité d'une préparation, et un Indochinois, René, avec une fougue très sympathique, vint parler du rôle des troupes coloniales.

Enfin, Treint vint dire avec autorité des choses très justes (et il fut à peu près le seul à les dire) sur les modifications que les derniers perfectionnements apportés aux armes de guerre imposaient à la tactique révolutionnaire et antiguerrière.

Il ne serait pas juste de terminer ce compte rendu sans rendre hommage au rapport de Gilbert Serret, dont on peut dire qu'il domina une grande partie des débats, et fournit des directives à beaucoup d'orateurs. Enfin, au terme des débats, Guy Jerram vint exposer avec autorité les décisions prises par la commission des résolutions, et qui furent adoptées par l'assemblée. Il est apparu à peu près à tout le monde — et ce n'est pas bien surprenant — que deux jours étaient insuffisants pour résoudre ou même étudier toutes les questions qui se posaient. Les travaux de la conférence vont donc se poursuivre, d'abord au moyen d'une commission élargie où seront représentées toutes les organisations adhérentes à la conférence, puis au cours d'une nouvelle conférence qui doit avoir lieu en septembre.

Nous suivrons avec attention le développement de ce mouvement contre la guerre, commencé à Saint-Denis, et sur lequel la conspiration du silence est faite non seulement par la presse bourgeoise, mais aussi par la presse communiste et socialiste. Est-il besoin de dire que nous étions et que nous serons aux côtés de ceux qui, malgré les injures ou les risques, s'efforcent de remonter le torrent de la bêtise et de la folie humaines.

R. M.

Le congrès de la C. G. T. s'est ouvert hier à NANTES

La discussion du **Rapport moral** a donné lieu à un grand débat

sur l'indépendance du syndicalisme et la lutte contre la guerre

Sont intervenus : Raymond Froideval, Serret, René Bard Georges Dumoulin et Charles Nédelec

Auguste Peneau a souhaité la bienvenue aux délégués au nom des syndicats de la Loire-Inférieure

Un concert s'est déroulé le soir

LA VOULTE

Réunion. — La conférence annoncée pour le 30 avril obtint un grand succès. Devant plus 600 auditeurs parlèrent nos camarades Serret, Deux et Cellier.

Cellier, dans un bel exposé nous parle de son voyage en Russie, ce qui intéressa vivement l'ensemble des travailleurs qui avaient répondu à l'appel des organisations.

La Guerre et la Réaction Populaire

(L'union sacrée contre la guerre)

Nous sommes bien couvaincus que de multiples efforts se sont exercés, au Parlement, dans quelques partis politiques, dans des organisations ouvrières, pour éclairer les esprits, pour freiner la course vers la criminelle folie. Nous voudrions seulement faire le point sur notre propre action, et ce que nous avons vu.

L'un d'entre nous alerté le 13 au matin (jour tragique) par deux lettres précises, de nos amis Léon Emery et André Juin (secrétaire du Centre syndical d'action contre la guerre), a adressé aussitôt au président Daladier un télégramme d'appel pressant, pour le Bureau de la Fédération ardéchoise des Droits de l'Homme. Les 14 et 15, des télégrammes semblables sont expédiés (Secr. D. Bravey), par le Comité Régional du S. E. contre la guerre (Secr. G. Chasson), par la Fédération O. P. des Anciens Combattants et les Jeunesses Pacifistes (Secr. Lantus), par le Comité ardéchois de Vigilance (Sérusclat).

Dès ce moment la protestation s'amplifie. Nous savons que le ministère est flottant et divisé, et qu'il faut soutenir de toute énergie les ministres qui veulent la paix, contre ceux qui dès le début réclament la mobilisation générale, c'est-à-dire la guerre... Une première pétition de femmes circule à La Voulte, couverte en moins de 2 jours de près de 100 signatures; des Sections des Droits de l'Homme, des Sec

CHRONIQUE DÉPARTEMENTALE

Fédération Ardéchoise des Droits de l'Homme. — *Contre le fascisme.* — La Fédération Ardéchoise s'est toujours associée de toute son énergie à la lutte contre la guerre, et par exemple dès 1925 contre la guerre du Rif. Dans ces dernières années, elle n'a cessé de collaborer aussi étroitement avec les groupements de gauche qui organisaient des campagnes de meetings contre les dangers croissants de guerre.

Aujourd'hui s'ajoute (pas d'aujourd'hui seulement !) le danger du fascisme, plus impérieux encore et plus pressant. La Ligue des Droits de l'Homme continue à s'étendre, avec la même ardeur et la même conviction, avec les associations politiques et syndicales décidées à la lutte.

Le Président Fédéral est allé samedi 3 mars à St-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) participer, avec Blachon (du Comité d'Amsterdam) et Doucet (C. G. T. U.) à un meeting qui a pleinement réussi. Il prend part à la formation du Comité privadois, qui l'a provisoirement désigné comme Président. Le bureau fédéral s'associe également au meeting de Tournon (18 mars, et notre ami Ch. Dupré, qui avait déjà pris part comme Ligueur à la réunion de La Voulte, représentera la Ligue au meeting de St-Michel-de-Chabrillanoux le 25 mars.

Le B. F. estime de son devoir d'inviter instamment toutes les sections, tous les ligueurs, comme les y invite aussi le Comité Central, à collaborer activement à cette œuvre de résistance, et à cette lutte décisive entre l'Oligarchie capitaliste et la République des Travailleurs.

Le Président Fédéral :
E. Reynier.

—o—

Commission départementale. — Cette Commission s'est réunie à la Préfecture lundi 12 Mars courant, à 10 heures, sous la présidence de M. Camus, Conseiller Général du canton de St-Martin de-Valamas, Président ; sont également présents : MM Plantevin, Secrétaire ; Descours, Lautier et Maisonnasse. M. le Préfet assiste à la séance ; les décisions suivantes sont prises : prononce le classement d'urgence sur la liste annuelle des projets scolaires à subventionner par l'Etat, d'un projet de réparations à l'E. P. S. d'Aubenas ; Rejette une demande d'assistance aux vieillards et en ajourne une autre pour supplément d'information ; Donne un avis favorable au paiement du solde de la subvention en 1933, pour le service public de transports automobiles de St-Andéol-de-Vals à Vals-les-Bains ; Renvoi à la décision du Conseil Général deux autres affaires d'attribution de subventions pour des services d'autobus ; Approuve l'avant projet de rectification du chemin vicinal n° 4 de la commune du Béage et prononce la déclaration d'utilité publique des travaux ; Classe dans le réseau vicinal ordinaire de la commune de Berzème le chemin rural dit « de Taverne » et fixe sa largeur à 3 mètres, non compris les fossés.

Séance levée à 11 h. 30, prochaine réunion, lundi 15 Avril, à 9 h. 30.

—o—

Pupilles de la Nation. — Nous adressons nos sincères remerciements et nos bons vœux aux jeunes époux, M. M. Brot.es et Saby, de St-Georges-les-Bains, qui ont bien voulu nous adresser, par l'intermédiaire de M. Gratol, Maire de St-Georges-les-Bains, la somme de 42 francs, produit de la quête faite lors de la cérémonie de leur mariage.

—o—

A la Préfecture. — *Réunions.* — Le Comité départemental des Bâtiments Civils, la Commission sanitaire de la 1re circonscription et le conseil d'Hygiène départemental se réuniront à la Préfecture le Vendredi 23 Mars courant, respectivement à 10 h., 10 h. 30 et 11 heures.

D'autre part nous rappelons que la date d'ouverture de la 1e session ordinaire de 1934 du conseil général a été fixée, par la Commission départementale au Lundi 7 Mai à 10 heures.

Arrondissement de Privas

PRIVAS

Comité antifasciste. — Le Comité de vigilance et d'action antifascistes en formation depuis quelques jours, vient de se constituer définitivement dans sa réunion du mardi 13 mars. Les adhésions individuelles ou collectives sont reçues par le président E. Reynier, ou par l'un des deux secrétaires Allègre (des Services publics) et Rey (Syndicat unitaire de l'Enseignement, Chomérac).

Après avoir préparé ses modes d'action et son activité prochaine, les adhérents présents ont adopté la motion suivante :

« Le Comité antifasciste de Privas et des environs, composé de délégués des Partis Communiste, S. F. I. O. et Radical, des Jeunesses Communistes, Socialistes et Radicales, de la Libre Pensée, de la Ligue des Droits de l'Homme, des Amis de l'U. R. S. S., du Syndicat des Agents des P. T. T., du Syndicat unitaire de l'Enseignement ;

« Demande au Gouvernement : 1° Le désarmement et la dissolution des organisations fascistes ; 2° Toute la lumière sur le scandales en cours ; 3° les sanctions les plus rigoureuses contre tous les coupables, si haut placés soient-ils ;

« Et proteste contre les Décrets-Lois, et la menace qu'ils font poser sur les libertés politiques et syndicales. »

—o—

Une belle capture. — M. Arqués, pêchant dans l'Ouvèze, au lieu dit « Gour Martin », situé à une centaine de mètres en aval du Pont Louis XVIII, a réussi à tirer de l'eau mercredi soir, une truite du poids respectable de 2 kgs. Cette bête superbe a fait l'admiration des fines gaules de la ville à qui nous souhaitons pareille chance touten félicitant de cette belle prise M. Arqués, vieux sociétaire de « La Loche ». A noter que c'est la 3e truite prise par le même pêcheur au même endroit cette semaine, les 2 autres pesant respectivement 1 kg 100 et 600 gr. Allons, les efforts de réempoissonnement de notre société de pêches commencent à produire de bons résultats.....

—o—

Les amis de Privas. — L'assemblée générale de la Société se tiendra mardi 20 mars 1934 à 17 heures 30, salle de l'Hôtel de Ville. Ordre du jour : 1° Compte rendu de l'activité de la Société au cours de l'année écoulée ; 2° Compte rendu financier ; 3° Conférence de M. l'Abbé Z. Gandon, directeur de l'Asile Ste-Marie : « Les Moines en Vivarais ».

Cordiale invitation à tous.

—o—

Salle de l'Odéon Palace. — Nous rappelons que c'est le mardi 20 mars à 20 h. 30 au théatre Odéon Palace qu'aura lieu la fête organisée par la coopérative scolaire de l'E. P. S. de jeunes filles.

Radio-Club Privadois. — Sans filistes Privadois, vous pouvez constater que depuis quelque temps vos auditions sont troublés par de multiples parasites. Afin de vous permettre de faire respecter vos droits, récemment reconnus par la loi, le Radio Club Privadois vous invite à assister nombreux à la réunion qu'il organise le lundi 19 Mars, à 17 h. 30, salle du Conseil Municipal.

Ordre du jour : Réorganisation du Club ; Mesures à adopter pour avoir de meilleures auditions.

—o—

T. S. F. — Depuis quelque temps les sans filistes Privadois sont gênés dans leurs auditions par un bruit continuel provenant, à n'en pas douter, d'une induction des lignes à haute tension de la distribution d'énergie électrique. Déjà semblable inconvénient avait été signalé, il y a quelques jours, à la Société intéressée qui n'a rien fait.

Les sans filistes qui sont aujourd'hui, à ce titre, contribuables, espèrent qu'il aura suffi de signaler le fait à qui de droit pour que des recherches très sérieuses soient faites et des mesures prises pour que ces bruits ne se renouvellent pas. Ils demandent notamment qu'une révision totale de la ligne soit faite dans la ville et dans les environs. Si leurs doléances n'étaient pas entendues, les sans filistes sauraient se grouper pour envisager toutes mesures que comporterait la prolongation d'une pareille situation.

—o—

Suppression de trains. — Par lettre du 9 mars courant la Cie des Chemins de fer P. L. M. a fait connaître à la Municipalité en réponse à la délibération du 24 février relative à la suppression de 2 trains ce qui suit :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que les trains de voyageurs 4001-4018 et 4009-4008 n'ont pas été supprimés purement et simplement mais remplacés sensiblement dans leurs horaires par des navettes d'autobus. Par ailleurs, les mesures utiles ont été prises pour que l'acheminement des marchandises de grande vitesse n'ait pas à souffrir de la nouvelle organisation. La suppression des trains mal utilisés et leur remplacement par des services routiers est une des mesures d'ordre général dont la loi elle-même a reconnu la nécessité pour rétablir l'équilibre financier des réseaux dans les circonstances actuelles. Vous voudrez bien remarquer en outre que, concomittament avec la substitution d'autobus aux trains supprimés, nous avons depuis le 1er mars, abaissé de 0 fr. 30 à 0 fr. 20 par km. la tarification autobus sur la ligne et supprimé sur toutes les tournées, le supplément de taxe perçu jusque-là des porteurs de billets de chemin de fer, valables sur la voie ferrée parallèle.

Dans ces conditions, les populations desservies ne sont nullement lésées par les conditions de notre exploitation » ...

—o—

Etat-civil. — *Naissances :* René-Joseph Charreyron, quartier du Ruis-

FAIT-DIVERS ALBENASSIEN

Au sujet du meeting du lundi 12 Février

Ce fameux meeting qui devait, selon les organisateurs, préluder au Grand Soir et qui s'est terminé par un carnavalesque défilé, nous avait laissé l'impression d'anticiper simplement sur les mascarades assez communes du Mardi-Gras et nous nous étions contentés d'enregistrer le jugement assez sévère porté par l'opinion publique sur les auteurs de cette comédie aussi burlesque qu'immorale.

Cependant, pour l'édification de nos lecteurs, nous voulons insérer aujourd'hui la relation de cette « édifiante » soirée qu'un auditeur albenassien vient de nous communiquer. Elle donne une parfaite idée de l'étrange conception que nos pédagogues ont de leur rôle d'éducateurs et de la gravité des ravages fait par le virus communiste parmi la classe intellectuelle qui sacrifie maintenant à un matérialisme qui est à la base de tout ce qui menace l'édifice social.

Ces messieurs ont trouvé un nouvel épouvantail. Ils ont la phobie du fascisme — qu'ils ne sauraient définir — et ils nous vantent avec de singuliers arguments, les beautés du régime rouge.

Nous condamnons l'un et l'autre! Nous défendrons toujours nos droits à la Liberté, à l'Égalité et à la Fraternité, mais avec des principes fièrement républicains : par le Droit, la Justice, l'Honneur et la Probité.

Au sujet de ce grr...and meeting, voici ce que nous écrit notre correspondant bénévol :

L'ordre de mobilisation générale lancé par les dirigeants socialistes « durs, attentistes, mous » et communistes ou se disant tels, avait attiré lundi soir à Aubenas une assistance suffisante pour que fut pleine la salle du Pesage et que paraissent déborder à l'extérieur un certain nombre d'auditeurs qui, n'entendant rien, étaient sûrs d'avoir aussi bien compris que ceux qui avaient pris place dans l'intérieur. Trois cents auditeurs dans la salle et cinquante à l'extérieur, telle était à peu près l'affluence au meeting organisé par ceux qui prétendaient toutes les libertés républicaines en danger et qui décrètent que tout ce qui est républicain est leur...

A 20 h. 30, le comité de « Salut Public et de Défense de la classe ouvrière » ??? prend place sur la scène et on procède à l'élection du bureau conformément à la loi. Le citoyen Bonnefoy, châtelain de la villa des Tamaris, notable S. F. I. O. et directeur d'Ecole primaire supérieure en retraite, se propose pour la présidence que personne ne lui discute, l'instituteur communiste Deluol, de Lussas, est accepté comme premier assesseur, le deuxième assesseur est aussi désigné, mais, en raison du bruit, peu nombreux ont été ceux qui ont su qui il était.

Sur l'estrade se trouvaient encore les orateurs inscrits : Boissel, instituteur communiste de Mercuer; Guillaume, jeune professeur de l'Ecole primaire supérieure d'Aubenas, porte-parole de la C. G. T.; Froment, notre député S. F. I. O.; sur l'estrade également le Grand Prêtre barbu de la Ligue des Droits de l'Homme « Prince de Baza » qui en silence surveillera l'orthodoxie de certains de ses frères... et enfin la « France d'outre-mer » représentée *pédagogiquement* sur les planches par Cros, instituteur à Saint-Louis-du-Sénégal, en congé de maladie.

Bonnefoy s'octroie la parole, dit sa joie que son appel n'a pas été vain, déplore une fois de plus, mais à tort pour une fois, que la salle du Pesage soit trop petite (plus grande, elle n'eût pas été pleine) et met en garde les jeunes contre le Fascisme menaçant. Tour à tour la parole est donnée aux membres du corps enseignant : Deluol, Guillaume et Boissel. Pour les instituteurs Deluol et Boissel, il est grand temps de réagir violemment et d'instaurer le régime des Soviets. Boissel, solennel, se réjouit en disant que, pour la première fois, la grève des instituteurs a été totale, mais il oublie de dire que les plus contents ont été leurs élèves et beaucoup moins satisfaits les parents de leurs élèves. Une mention spéciale pour l'intervention du professeur Guillaume, porte-parole de la C. G. T.; après avoir déclaré parler en public pour la première fois, ce qui n'est pas très exact, puisque nous l'avons déjà entendu dans cette même salle du Pesage, il dira simplement et posément des choses qui ne sont pas sans suites... mais il n'a pas l'expérience des planches : ce n'est pas à des élèves raisonnables qu'il s'adresse, il faut autre chose à cet auditoire; aussi, lorsque, courtoisement, il annoncera qu'il cède la parole à un orateur susceptible de dire des choses plus intéressantes un « je te crois » que je souhaite qu'il n'ait pas entendu, retentira dans la salle. Peu importe, mon cher professeur, dans les réunions de ce genre la sincérité des opinions et la solidarité des arguments, il n'y a qu'une chose qui compte, et vos aînés le savent bien, cette chose consiste à vociférer des tirades ronflantes qui ne veulent rien dire, les applaudissements ensuite ne font jamais défaut. Notre député vous aura donner une leçon de ce genre : « Je viens ici, dit-il, parler en témoin (sic) des tristes événements du 6 février ». Je me demande de quoi il a été témoin, puisque il était en séance ce soir-là, et je suis bien certain qu'aucun de ces Messieurs n'avait quitté leur fauteuil pour aller voir ce qui se passait à l'extérieur du Palais-Bourbon; si sa voix tremble en tressant des lauriers à la police bourgeoise qui n'a réagi que lorsque les émeutiers n'étaient plus qu'à vingt mètres de la Chambre, ce n'est certes pas d'émotion... Il déclare que la totalité des libertés est en péril, que cette vie ne vaut pas d'être vécue et termine en parlant des escroqueries des Présidents, tout cela débité avec le ton et les gestes de circonstance qui recueille les applaudissements des camarades, y compris ceux des communistes qui, cependant, dans leur feuille hebdomadaire ne sont pas indulgents pour « l'attentiste » Froment.

C'est ensuite l'annonce du défilé dans les rues, défilé qui pour être imposant et plein de dignité, a déclaré le Président, devra s'effectuer dans l'ordre et dans le calme. Cette déclaration faite pour satisfaire une grande partie de l'auditoire, celle des « non sympathisants », ne correspond certainement pas au mot d'ordre donné aux camarades. La salle s'évacue et la majeure partie de l'auditoire, c'est-à-dire les curieux et les non sympathisants, rentrent tranquillement chez eux. Une centaine de camarades parcourent une partie de la ville et le faubourg Gambetta en hurlant l'*Internationale*, dont ils savent bien mal les couplets et nous comptons sur Deluol, Boissel et Cie pour les leur apprendre; des cris de « conspuez le Maire et démission » scandés sur l'air des lampions sont poussés devant l'habitation de ce dernier par quelques gosses qu'accompagnait tout naturellement un certain nombre de pédagogues; enfin, après une ultime harangue, le cortège se disloque à hauteur du café Français.

En terminant et pour rendre à la vérité ce qui lui est dû, il convient de déclarer, que contrairement à l'affirmation de notre député Froment, au cours de son allocution, notre Président de la République, M. Albert Lebrun, est parfaitement resté dans les limites de la constitution en choisissant un Président du Conseil en dehors du Parlement mais non en dehors de la majorité parlementaire : M. le Président Doumergue ayant toujours été radical-socialiste.

VALS-LES-BAINS

Réunion régionale de l'enseignement. — On nous communique avec prière d'insérer l'ordre du jour suivant :

« Les instituteurs et institutrices de la région d'Aubenas, réunis à Aubenas le 29 avril 1934, au nombre d'une trentaine ;

« Dénonce le caractère pré et pra fasciste du gouvernement des décrets-lois, et notamment la besogne de division poursuivie en opposant les fonctionnaires aux ouvriers et aux paysans ;

« Soulignent que les mesures qui frappent les fonctionnaires en activité et les retraités, non seulement ne combleront pas le déficit, mais ne peuvent que l'accentuer en retirant de la circulation des sommes qui n'iront plus au commerce, mais seront englouties dans la course aux armements, au seul profit des fabricants et marchands de fournitures de guerre ; cette affirmation est confirmée par le fait qu'après la faillite totale des conférences dites de désarmement, se prépare le surarmement et peut-être chez nous le service de deux ans ;

« Protestent avec indignation contre le chômage et l'intimidation que constituent les sanctions frappant de nombreux camarades, postiers notamment, pour leur activité syndicale, sans même que soit observée la moindre des garanties légales ; se solidarisent pleinement avec ces camarades ;

« S'engagent à se rendre en masse aux meetings du 1er mai et à demander à leurs dirigeants respectifs à se mettre en rapports sans plus tarder pour réaliser l'unité d'action prélude à l'unité organique, condition indispensable de succès dans la lutte contre le fascisme ».

Fédération Ardéchoise des Droits de l'Homme. — *Contre le fascisme.* — La Fédération Ardéchoise s'est toujours associée de toute son énergie à la lutte contre la guerre, et par exemple dès 1925 contre la guerre du Rif. Dans ces dernières années, elle n'a cessé de collaborer aussi étroitement avec les groupements de gauche qui organisaient des campagnes de meetings contre les dangers croissants de guerre.

Aujourd'hui s'ajoute (pas d'aujourd'hui seulement !) le danger du fascisme, plus impérieux encore et plus pressant. La Ligue des Droits de l'Homme continue à s'étendre, avec la même ardeur et la même conviction, avec les associations politiques et syndicales décidées à la lutte.

Le Président Fédéral est allé samedi 3 mars à St-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) participer, avec Blachon (du Comité d'Amsterdam) et Doucet (C. G. T. U.) à un meeting qui a pleinement réussi. Il prend part à la formation du Comité privadois, qui l'a provisoirement désigné comme Président. Le bureau fédéral s'associe également au meeting de Tournon (18 mars), et notre ami Ch. Dupré, qui avait déjà pris part comme Ligueur à la réunion de La Voulte, représentera la Ligue au meeting de St-Michel-de-Chabrillanoux le 25 mars.

Le B. F. estime de son devoir d'inviter instamment toutes les sections, tous les ligueurs, comme les y invite aussi le Comité Central, à collaborer activement à cette œuvre de résistance, et à cette lutte décisive entre l'Oligarchie capitaliste et la République des Travailleurs.

Le Président Fédéral :
E. REYNIER.

—o—

—o—

Comité de vigilance antifasciste. — Le bureau du Comité a le devoir de rendre compte de la contre manifestation de lundi soir. Quand elle a été décidée, et l'appel lancé un peu partout, il était difficile de savoir comment réagirait Privas, toujours lent et prudent, et ce que réaliseraient les organisations voisines.

Le résultat a très largement dépassé nos espérances les plus optimistes.

D'abord, le front commun s'est constitué d'un élan unanime. Voilà plusieurs années, à vrai dire, que nous le réussissons en Ardèche : cette fois il a fonctionné avec rapidité et précision. Le meeting en plein air a groupé les allocutions de Bacconnier (S. F. I. O.), Reynier (Droits de l'homme et Comité antifasciste), G. Serret (S. U. de l'Enseign.), Sauvertin (P. C.), Saillant (C. G. T.), Doucet (C. G. T. U.).

Et, d'autre part, le nombre des « mobilisés » a été véritablement imposant. Sans aller peut-être aux 2.000 où l'ont évalué quelques camarades, il ne paraît pas douteux qu'il soit monté, entre 9 et 10 heures, de 1.000 à 1.500 au total.

Cette double constatation, et surtout la seconde, extraordinaire étant donnés le jour et l'heure, nous donne la certitude absolue de pouvoir, le jour où il le faudra contre les fauteurs de dictature, mobiliser des milliers et des milliers de militants, décidés à tout pour garder sauves nos quelques libertés politiques et syndicales.

Nous avons voulu une manifestation de masse, calme et puissante : elle a admirablement réussi. Le 6 février a réveillé les Rouges trop endormis, et, par surcroît, les Cambrins viennent les provoquer et les exciter. Ce réveil des vieilles luttes était devenu nécessaire et a été salutaire. Grâces vous en soient rendues !

Nos adversaires de classe, défenseurs du capitalisme oppresseur, peuvent et doivent se le tenir pour dit, et leurs escouades de matraqueurs professionnels n'y changeront rien. Pas plus à Privas qu'ailleurs,

Le Fascisme ne passera pas.

E. Reynier.

LE TEIL

Deux lettres

Les socialistes veulent nous donner un aperçu de ce que sera la vie lorsqu'ils auront pris le pouvoir et, depuis deux mois, ont organisé une véritable « Dictature du Prolétariat ». En accord avec tous les révolutionnaires ils chambardent toutes les réunions. Sous le nom de Front Commun ils font peser une véritable terreur.

A ce sujet je viens de lire deux lettres échangées entre le parti socialiste du Teil et le parti communiste. Comme elles sont très longues je n'en ai copié qu'une partie.

Première lettre :

Monsieur le Président de la Ligue des Droits de l'Homme du Teil, membre influent du Parti Socialiste et du Syndicat des Instituteurs à Monsieur le Secrétaire des Cellules Communistes du Teil.

Monsieur le Secrétaire,

La section du Teil de la Ligue des Droits de l'Homme m'a chargé de proposer a toutes les organisations de gauche de notre commune, la constitution d'un Comité anti-fasciste local et indépendant, etc., etc...

Si je reçois un nombre suffisant d'adhésions, je provoquerai aussitôt une réunion commune pour la Constitution du Comité.

Veuillez agréer, mon cher concitoyen, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Signé : E. AVON.

Vous devez vous demander à quoi servirait la constitution d'un Comité anti-fasciste au Teil ? Mais ce qui est très drôle c'est la réponse narquoise et moqueuse du Parti Communiste :

Monsieur le Secrétaire du Parti Communiste du Teil à Monsieur le Président de la Ligue des Droits de l'Homme.

Votre lettre qui nous a été remise hier n'est pas pour nous surprendre. Elle est bien dans la ligne imposée par les organisations centrales auxquelles vous appartenez, diviser à tout prix et par tous les moyens le bloc des travailleurs qui est en train de se réaliser contre le capitaliste. On ne peut pas qualifier autrement votre tentative puisque vous savez qu'il existe au Teil depuis 1932 un Comité de lutte contre la guerre et le fascisme. Nous soutiendrons que l'on ne peut pas être indépendant dans la bataille, il faut choisir, savoir contre qui et avec qui on doit se battre, et par quels moyens. Dans le cas ou vous persisteriez à créer un deuxième comité, nous serons présents pour dénoncer l'œuvre de division.

P.-S. — *Vous dites que la présente invitation a été envoyée au Parti radical-socialiste? Nous ne connaissons pas un tel Parti au Teil ! A moins que vous ne vouliez parler d'un vague Comité électoral. Quant à la C.G.T. nous ne lui connaissons aucune organisation au Teil. Quant à nous, nous groupons 400 membres dans trois syndicats.*

Veuillez agréer nos sentiments révolutionnaires.

Pour le Parti Communiste au Teil,

Signé : Jules THOMAS.

Et bien ça, c'est tapé. Nous appelons cette réponse un « rude coup de pied au derrière », et ce n'est pas volé.

Les disciples de Léon Blum veulent nous faire goûter un peu en avance ce que sera la Dictature du Prolétariat.

Marcel GLEIZE.

P.-S. — La divulgation de ces deux lettres me vaudra un petit concert d'injures dans la presse révolutionnaire, mais cela m'est tout-à-fait égal, car j'aime la musique.

M. G.

CHRONIQUE DÉPARTEMENTALE

Fédération Ardéchoise des Droits de l'Homme. — On nous communique :

Aux Sections. — Le C. C. invite instamment les Fédérations et les Sections à prendre l'initiative de réunions et de manifestations publiques dont l'objet sera spécialement de diffuser la résolution du Congrès de Nancy contre le fascisme.

Le B. F. s'associe à la demande du C. C. Il doit cependant faire observer la situation dans l'Ardèche. Depuis des années déjà, sans attendre aucune invite en ce sens, et même en recevant quelques blâmes, le B. F. et bon nombre de Sections ont participé activement, *en accord* avec les organisations politiques et professionnelles de gauche et d'extrême-gauche, à la lutte contre la guerre et le fascisme ; et ils continuent.

Nous pouvons et devons collaborer plus énergiquement que jamais à cette œuvre de *lutte en commun*. Mais le B. F. estimerait peu correct de demander aux autres groupements une sorte de subordination à son action et à ses vues. De même qu'en 1925 il collaborait d'*égal à égal* avec le P. C., les J. C., l'A. R. A. C., la C. G. T. U., etc., contre la guerre du Rif, de même aujourd'hui il entend collaborer d'*égal à égal* avec ces organisations et toutes autres, sans vouloir tirer à lui la couverture par une propagande que, dans ces réunions, il critiquerait chez autrui.

Peu importe donc que, dans chaque localité, ce soit le groupe P. C. la Section S. F. I. O., les Syndicats confédérés ou unitaires, les Comités antifascistes, la Section de la Ligue, qui organise le meeting. L'essentiel est que la Ligue soit présente, active, et se manifeste vigoureusement à l'avant-garde.

Il n'en est pas moins vrai, d'ailleurs, que, la résolution de Nancy étant, dans l'ensemble acceptable plainement par tous les militants de gauche, tout l'essentiel de cette résolution se retrouvera dans les discours et les ordres du jour des réunions qui seront organisées par la Ligue et les autres groupements.

Le B. F. demande aux Sections, ou à leurs bureaux, de lui faire savoir *au plus tôt* s'ils comptent pouvoir réaliser ainsi un meeting contre le fascisme, et vers quelle période (première quinzaine de novembre par exemple ?). Le B. F., on le sait, fera tout son possible pour aider ce mouvement, et pour que le C. C. y apporte son concours.

Le président fédéral,

E. REYNIER.

P. S. — Documentatton recommandée :

1° *Le coup de main fasciste et la*

peu après la rentrée de la nouvelle Chambre, m'étonna par son scepticisme. L'un d'eux, qui a marqué depuis, s'écria : « La législature finira au fond de la [illegible]

Près de deux ans ont passé sur ce propos. Il y a eu l'émeute du 6 février. Il y a eu ce vertige de toute une ville (80 % de la ville dit Montagnon), découvrant tout à coup au fond de son cœur la volonté d'étriper son parlement... Et, bien qu'on raconte à la province que ce n'était là que du fascisme, à qui fera-t-on croire que 80 % de la population parisienne était devenu fasciste.... La vérité est plus simple — et par conséquent plus grave. La voici : la France est mécontente de sa représentation. Elle en est même indignée. »

Nous sommes cette fois tout à fait de l'avis de M. Gaston Riou.

Attrape, Herriot !

Ah ! il veut baptiser des cloches, Herriot. Mais ça ne se passera pas comme ça ! Les libres-penseurs de Touvet, dans l'Isère, viennent de lui asséner un ordre du jour qui n'est pas dans une musette.

Lisez-moi ça :

Ayant appris avec stupéfaction qu'un notable militant libre-penseur de Lyon avait assisté à une cérémonie aussi grotesque que celle d'un baptême de cloche, la Société demande à la Fédération Nationale des Libres-Penseurs de France et des Colonies de stigmatiser publiquement une pareille attitude qui est incompatible avec les principes de sincérité et de droiture qui sont à la base du noble idéal de la Libre-Pensée.

Nous avons signalé, en effet, la présence de M. Herriot au baptême d'une cloche de l'hôpital municipal de Grange-Blanche. Cela nous avait fait sourire, mais avec Herriot, n'est-ce pas, il faut s'attendre à tout.

Mais voilà que les libres-penseurs de Touvet prennent la chose au tragique et se fâchent tout rouge. Bah ! ils n'ont qu'à inviter M. Herriot à venir bénir chez eux quelque chose de laïque. Il y apportera autant de zèle qu'au baptême de la cloche de Grange-Blanche.

Et puis quoi ? ô « libres » - penseurs, pourquoi voulez-vous que M. Herriot ne soit pas « libre » de faire ce qu'il veut ?..

Les instituteurs de l'Ardèche en campagne contre le Gouvernement

On sait que le gouvernement de M. Doumergue, où les radicaux sont la majorité, a résolu de demander également une petite contribution aux fonctionnaires pour équilibrer le budget : c'est une façon de les faire participer à la grande pénitence qui frappe si durement les agriculteurs, le commerce et l'industrie.

Du coup le *Syndicat de l'Enseignement de l'Ardèche* nous apprend que « le Gouvernement actuel n'est qu'un paravent derrière lequel le fascisme s'organise et prépare son avènement au pouvoir » ! ! Et du coup aussi nos instituteurs se déclarent prêts « à réaliser le plus large front unique..... pour continuer la lutte contre les attaques gouvernementales. »

Voici d'ailleurs le texte :

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT. — Le Syndicat de l'Enseignement de l'Ardèche, réuni en assemblée générale à La Voulte le 29 mars 1934.

Considérant que le Gouvernement actuel n'est qu'un paravent derrière lequel le fascisme s'organise et prépare son avènement au pouvoir ;

Que le Parlement a capitulé honteusement devant ce Gouvernement en renonçant à la discussion du budget, et en lui accordant le droit de prendre par décret-loi des décisions extrêmement importantes ;

Se dresse énergiquement contre les nouvelles suppressions de postes et les nouvelles diminutions des traitements et retraites ;

Et se déclare prêt à réaliser le plus large front possible avec les organisations confédérées et autonomes pour continuer la lutte contre les attaques gouvernementales.

Je crois que nos instituteurs ont tort de prendre la chose sur ce ton ; car les contribuables commencent à la trouver mauvaise.

En tout cas si quelques fonctionnaires ont le droit de se plaindre ce ne sont certes pas les instituteurs qui sont les plus malheureux ; en comparaison de tant d'autres, ils font figure de fonctionaires privilégiés...

D'abord contrairement aux autres il ne sont guère astreints qu'à 200 jours de travail et de présence à leur poste par an ; comme il est facile de le voir en défalquant les jeudis et dimanches, et les diverses vacances grandes et petites.

Si l'on prend simplement une moyene de traitement de 15.000 frs par an, cela fait met donc la journée de travail à 75 fr. par jour.

Encore cette moyenne est-elle inférieure à la réalité. La première classe d'instituteur, qui est la plus nombreuse, atteint en effet un traitement de 19.000 fr., non compris, bien entendu, le logement et les différentes indemnités supplémentaires et sans parler des suppléments pour charge de famille. De sorte que ceux qui gagnent 100 fr. par journée de travail ne sont pas tellement rares.... Et comme il arrive qu'un instituteur soit marié avec une institutrice il faut multiplier par deux ; et conclure qu'il y a des ménages plus malheureux et qui font moins de bruit. Combien avec le quart s'estimeraient fort heureux, et feraient même 10 % de rabais pour aider les autres sans crier au fascisme !

La « dégémination »

On sait par un communiqué du ministère, que la Ligue de l'Enseignement est intervenue auprès de M. Berthod pour protester contre les tempéraments que celui-ci, ministre de l'Education Nationale, a décidé d'apporter dans l'application de la gémination.

On connaît, d'autre part, le caractère essentiellement maçonnique de la Ligue de l'Enseignement ; son intervention éclaire donc d'un jour crû le but effectif des géminateurs : il n'est pas plus pédagogique que moralisateur, mais bassement politique ; la co-éducation et son climat corrupteur permettront l'asservissement des esprits dès l'enfance.

M. Berthod n'a pas cru bon d'obtempérer aux injonctions de la Ligue de l'Enseignement puisqu'il continue, ici, de suspendre des géminations qui allaient être imposées, et là, de rétablir des écoles spéciales.

Le ministre vient même de préciser une fois de plus ses intentions dans une lettre à M. Ordinaire, sénateur du Doubs :

Mon cher Sénateur,

« Vous avez bien voulu me faire part de l'émotion causée dans plusieurs communes du Doubs par l'application des projets de gémination.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, nonobstant tout l'intérêt que présentent ces projets au point de vue pédagogique, je m'efforcerai, dans la mesure du possible, de tenir compte, en ce qui concerne leur application, de l'état d'esprit de la population afin d'éviter des incidents.

« Signé : BERTHOD. *»*

« Nonobstant » le couplet pédagogique jeté là, en pâture à la Ligue, voilà qui va de mieux en mieux.

On aimerait cependant que le ministre aille plus vite en besogne ; les délivrances sont encore trop peu nombreuses. Pour ces derniers jours, on cite : Cazals (Lot), où l'ordre de gémination a été rapporté ; Thégra (Lot), où le rétablissement des écoles spéciales aux filles d'une part, aux garçons de l'autre, est prescrit ; le Theil, par Gonneville (Manche), où l'école est ramenée à l'état normal depuis le 10 avril.

Meeting Antifasciste

On nous communique avec prière d'insérer :

Le Jeudi 7 Juin, à 20 h. 30 à la mairie de Tournon le Comité de Vigilance contre le fascisme et la guerre de la région de Tain Tournon organise une réunion publique et contradictoire avec le camarade Mallarte, du Comité National contre le fascisme et la Guerre et Reynier, professeur président de la fédération ardèchoise de la Ligue des droits de l'Homme.

Une très intéressante réunion

Jeudi soir 7 courant, très nombreux furent les citoyennes et les citoyens qui répondant à l'appel du Comité de Vigilance Tain-Tournon contre le fascisme et la guerre, se trouvèrent réunis dans la coquette salle de la Mairie pour entendre les discours prononcés par les citoyens Reynier, professeur et Président de la Fédération départementale de la Ligue des Droits de l'Homme, et Lacour, du Comité National des Comités de Vigilance et Président du Comité de Défense des petits commerçants et artisans.

Le citoyen Reynier n'a rien du pédagogue blanchi sous le harnais ; il est plein de fougue primesautière, ardent, familier et son exposé est fait avec autant de simplicité que de clarté. Fort bien documenté, possédant à fond son sujet, il a l'art d'instruire son auditoire en éveillant sa curiosité ; ses élèves doivent n'avoir pour lui que de la sympathie. Il sut instruire le procès de l'oligarchie occulte des puissances industrielles et financières qui dans tous les pays ne voient plus qu'un moyen d'asservir les peuples à leurs appétits : l'instauration du régime fasciste, ce pendant que partout, en Europe, la dictature des congrégations économiques aboutit au chômage, à la misère, à la ruine et par une recrudescence du nationalisme, à cette conséquence épouvantable : la guerre !

Après le citoyen Reynier, chaleureusement applaudi, le citoyen Lacour retient l'attention du public avec leplus vif succès. C'est un excellent orateur dont l'humour — du plus fin — amuse et délasse les esprits. Il sait aussi émouvoir et lorsqu'il nous révéla ce que seraient les horreurs de la guerre des gaz alors qu'on ne fabrique pas de masques de défense pour les petits enfants parce que de tels masques seraient pratiquemment inutilisables, plus d'un auditeur ne put retenir une exclamation d'épouvante. Et cette guerre des gaz qui décimerait des populations entières en quelques heures, c'est celà que nous réserve ce régime fasciste dont on voudrait nous doter. Il se s'agit plus de théories et de tendances, il s'agit pour les masses travailleuses : ouvriers, paysans, petits commerçants, artisans de comprendre qu'elles n'ont plus qu'une possibilité de barrer la route au fascisme : constituer le bloc de toutes les volontés prolétariennes.

Cette conclusion remporte l'unanime approbation enthousiaste de toute l'assistance et lorsque le président de séance : le citoyen Jourdan, fait appel à la contradiction, nul ne se présente. Aucun disciple de M. Philippe Henriot n'est venu assister à cette très intéressante réunion...

[illegible]ions a demandé au Conseil de Cabinet la dissolution des Croix de Feu.

— Cette dissolution, je vous la demande, a déclaré Rivollet à Gaston Doumergue et à ses collègues, parce que j'entends servir la noble cause des anciens combattants. Elle ne se confond pas avec celle des trublions ou des partisans de la guerre civile !

C'est qu'en effet il est aujourd'hui acquis que l'association du colonel de La Roque, a distribué de l'argent, le 6 février et dans les jours précédents, pour s'assurer le concours des hommes de main qui lui étaient nécessaires pour jeter le désordre dans la rue. Il est non moins démontré que les Croix de Feu n'ont nul souci de défendre les [illegible]s des anciens combattants et de s[illegible] [illegible]lés de la guerre civile. Peut être « Croix de Feu », non pas quiconque a été au front, mais quiconque veut la fin du régime « par tous les moyens ».

Doumergue, néanmoins, hésite encore.

Mais Rivollet, tenace, est bien résolu à revenir à la charge...

On nous communique :

Meeting contre le Fascisme

Aux Travailleurs de la Ville et des Champs

Le 6 février dernier, les bandes fascistes ont tenté un coup d'état qui a bien failli réussir. Elles nous ont ainsi montré la puisssance de leurs organisations, leur combattivité et le danger qu'elles représentent.

Certes, le peuple travailleur de Paris et la province ont fortement réagi. Mais le péril reste imminent. Avant le 6 février, les gouvernements qui se sont succédé ont montré trop de complaisance pour ces ennemis du régime ; depuis cette date, le gouvernement d'union nationale, acclamé par les troupes fascistes, n'a pas voulu s'attaquer à elles et opérer leur dissolution et leur désarmement. Le Parlement lui même abdique devant la réaction, en laissant au gouvernement la liberté de prendre par décrets des mesures qui ne manqueront pas de porter atteinte aux moyens d'existence des ouvriers, des paysans, des fonctionnaires, des retraités et des anciens combattants. Les scandales financiers se multiplient et prennent chaque jour, plus d'ampleur, mettant à nu la collision des milieux gouvernementaux, parlementaires, judiciaires et policiers avec les escrocs de grande envergure, écumeurs de l'épargne. La disparition de M Prince indique, elle aussi, la marche vers l'instauration de mœurs fascistes ; on a recours au crime pour se débarrasser des témoins trop bien renseignés.

Tous ces faits montrent que nous devons rester vigilants et nous organiser, nous aussi. C'est pourquoi les organisateurs d'Avant garde : parti socialiste, C. G. T., C. G. T. U., Ligue des droits de l'Homme, Libre pensée ont créé le Comité de Vigilance contre le fascisme et la guerre de Tain-Tournon.

Ce comité [illegible] 18 Mars à [illegible] à TAIN (Salle des [illegible]tes), un GRAND MEETING de protestation contre le fascisme. Il invite à y assister tous ceux qui veulent défendre les libertés chèrement acquises et s'opposer à l'instauration en France du régime de terreur qu'est le fascisme. Pour donner à cette manifestation toute l'ampleur désirable il fait appel à tous les travailleurs de Tournon, de Tain et des communes environnantes.

Deux orateurs prendront la parole à ce meeting : un député Socialiste dont le nom sera donné ultérieurement et le camarade Gilbert Serret, instituteur exsecrétaire de la Fédération unitaire de l'Enseignement.

Ouvriers, paysans, fonctionnaires, artisans, petits commerçants, n'attendez pas qu'il soit trop tard pour agir, répondez à notre appel, assistez à notre réunion du 18 Mars et apportez nous votre adhésion.

Le Comité de Vigilance.

Une réunion générale du Comité aura lieu, le mercredi 14 mars à 20 h. à la mairie de Tournon. Ordre du jour : organisation définitive du meeting du 18 mars. Il ne sera pas envoyé de convocations individuelles. Tous les membres doivent être présents et amener, si possible, de nouveaux adhérents.

TAIN L'HERMITAGE

Le Meeting du Comité de Vigilance

Sur l'initiative du Comité de Vigilance de Tain-Tournon, un meeting contre les menées fascistes avait été organisé dimanche dernier 18 Mars — jour anniversaire de la Commune — à Tain l'Hermitage dans la Salle des Fêtes de cette localité, à 2 h. 1/2 de l'après midi.

Plus de cinq cents citoyens et citoyennes dédaignant pour une fois les plaisirs de la promenade ou le cinéma, assistèrent à ce meeting au cours duquel les citoyens: CLUCHIER, Président de la Fédération S. F. I. O. du Vaucluse ; SAILLANS, Secrétaire de l'Union des Syndicats Drôme Ardèche ; CARTIER, Secrétaire fédéral S. F. I. O. de la Drôme, et BERNARD, représentant simplement comme il le dit fort spirituellement l'Homme-de la-rue, prirent tour à tour la parole pour appeler très éloquemment l'attention de tous les prolétaires, ouvriers et paysans, manuels et intellectuels, sur les dangers d'une tentative des trublions du fascisme, prétendant supprimer par la violence les libertés démocratiques au profit de la dictature mise au service d'un capitalisme aux abois.

Particulièrement intéressante parce qu'instructive, fut la véritable conférence du citoyen BERNARD, qui, en homme qui sait pour avoir étudié longuement et sérieusement les problèmes économiques et sociaux, voulut bien avec autant de simplicité que d'humour — et du meilleur ! — exposer ce que serait la lamentable situation du peuple français sous la férule d'un Mussolini ou d'un Hitler alors que la foule de nos moutons de Panurge — de ceux qui se flattent de ne pas faire de politique — suivaient déjà le 6 février dernier, à Paris sur le Pont de la Concorde (le mal nommé !) les gandins du fascisme à l'assaut du Palais Bourbon.

A l'issue de ce meeting, avec enthousiasme, l'ordre du jour ci-dessous fut voté à l'unanimité, aucun contradicteur n'ayant osé se présenter :

ORDRE DU JOUR

Les citoyens et citoyennes, membres de partis politiques ou de syndicats ou non organisés, réunis à Tain, le 18 Mars 1934, anniversaire de la commune, à l'appel du Comité de Vigilance de Tain-Tournon et de la région, après avoir entendu les exposés des orateurs,

Conscients que le gouvernement actuel nous conduit à grands pas au fascisme ;

Blâment sévèrement tous les parlementaires, qui ne se sont pas dressés nettement contre ce gouvernement leur demandant : 1° de lui laisser prendre par décret loi des mesures d'extrême importance et dont eux seuls peuvent décider ; 2° de renoncer à leurs droits constitutionnels en ce qui concerne le budget ;

Soulignent la sévérité du gouvernement pour les organisations ou membres d'organisations de gauche, alors qu'il ferme les yeux quand il ne les soutient pas sur les agissements des troupes fascistes : Solidarité française, Croix de feu, Briscards, Francistes, Action française, Jeunesse patriote, etc. ;

Demandent le désarmement de ces troupes et l'emprisonnement de leurs chefs, qui dans leurs journaux ou par affiches, appellent sans répit à l'assassinat et à l'émeute ;

Demandent également l'arrestation de Chiappe et de tous ceux qui sont compromis dans l'affaire Stavisky, ou l'assassinat de M. Prince, fussent-ils ministres ou osent-ils quand même être membres des commissions d'enquête ;

Se déclarent résolus à lutter par tous les moyens en leur pouvoir, pour défendre les droits et les libertés qu'on veut leur arracher, et pour accroître ensuite ces droits et ces libertés.

Arrondissement de Privas

PRIVAS

Comité antifasciste. — Le Comité de vigilance et d'action antifascistes en formation depuis quelques jours, vient de se constituer définitivement dans sa réunion du mardi 13 mars. Les adhésions individuelles ou collectives sont reçues par le président E. Reynier, ou par l'un des deux secrétaires Allègre (des Services publics) et Rey (Syndicat unitaire de l'Enseignement, Chomerac).

Après avoir préparé ses modes d'action et son activité prochaine, les adhérents présents ont adopté la motion suivante :

« Le Comité antifasciste de Privas et des environs, composé de délégués des Partis Communiste, S. F. I. O. et Radical, des Jeunesses Communistes, Socialistes et Radicales, de la Libre Pensée, de la Ligue des Droits de l'Homme, des Amis de l'U. R. S. S., du Syndicat des Agents des P. T. T., du Syndicat unitaire de l'Enseignement ;

« Demande au Gouvernement : 1° Le désarmement et la dissolution des organisations fascistes ; 2° Toute la lumière sur le scandales en cours ; 3° les sanctions les plus rigoureuses contre tous les coupables, si haut placés soient-ils ;

« Et proteste contre les Décrets-Lois, et la menace qu'ils font poser sur les libertés politiques et syndicales. »

—o—

FLAVIAC

Comité antifasciste. — Le Comité de Vigilance antifasciste de Privas, qui groupe des personnalités de gauche de toutes tendances (Partis radical, S. F. I. O., communiste, Jeunesses radicales, socialistes, communistes, C. G. T., C. G T. U, Ligue des Droits de l'Homme), organise à Flaviac, le dimanche 25 mars à 14 h. 30, un meeting contre le fascisme avec les camarades Bacconnier et Aimé Serret. Tous les ouvriers, paysans, petits commerçants comprendront la gravité de l'heure et se feront un devoir d'assurer la pleine réussite de ce meeting.

Arrondissement de Privas

PRIVAS

Comité antifasciste de Privas et de la région. — Dans sa réunion du vendredi 25 Mai, le Bureau du Comité a pris diverses décisions :

1° Le Comité a appris avec une légitime stupeur que M. Philippe Henriot, éminent professeur de Vertu (comme on le voit par sa famille), et Conférencier désintéressé (60.000 fr. de dédommagement annuel...), devait parler à Privas le lundi soir 11 Juin.

Rappelons que le nommé Jean Goy a été réduit au silence à Annonay et à Valence ; que le renégat Roux-Costadau a eu le culot de revenir à Valence, où il propageait jadis la parole socialiste, et qu'il a été conspué comme il le méritait ; qu'à Lyon, à Besançon, à La Rochelle, etc., les fascistes ont appris à leurs dépens que la rue, et la France, ne leur appartenaient pas encore.

Toutes mesures nécessaires sont prises à Privas pour que le professeur de vertu Philippe Henriot soit reçu comme il doit l'être. Ici pas plus qu'ailleurs nous ne laisserons les fascistes répandre librement leurs calomnies et leurs imbécilités Les organisateurs ont eu tort de provoquer aussi insolemment la classe des travailleurs et des exploités ; ils s'en repentiront.

2° Il a organisé des conférences, pour le 10 Juin en particulier, dans la vallée de l'Eyrieux. Il a préparé une liste provisoire de tracts et de brochures à distribuer ou à vendre, au cours de ces divers conférences et en toute occasion, en même temps que les cartes du Comité.

3° Les membres présents ont, au nom de leurs organisations respectives, signé une pétition au chancelier d'Autriche Dollfus, demandant l'amnistie et la libération immédiate des travailleurs que Dollfus avait promis de libérer lorsqu'ils auraient déposé leurs armes : promesse qu'il n'a pas tenue.

4° Il envoie au Ministre de l'Education Nationale une vigoureuse protestation contre la scandaleuse « suspension » (peine nouvelle...) infligée au professeur Verdier, de Pau, sur l'ordre de la Sûreté générale. La Police est-elle décidément souveraine maitresse en France ?

LE TEIL

Comité de lutte antifasciste. — Le Comité informe qu'une réunion fasciste doit avoir lieu dans la région le lundi 11 juin. En conséquence, une permanence sera établie le samedi 9 juin à 17 heures, au café Bouton, où le secrétaire donnera les mots d'ordre à ce sujet.

Le secrétaire responsable :

H. Souchon.

—o—

Comité de vigilance antifasciste. — Le bureau du Comité a le devoir de rendre compte de la contre manifestation de lundi soir. Quand elle a été décidée, et l'appel lancé un peu partout, il était difficile de savoir comment réagirait Privas, toujours lent et prudent, et ce que réaliseraient les organisations voisines.

Le résultat a très largement dépassé nos espérances les plus optimistes.

D'abord, le front commun s'est constitué d'un élan unanime. Voilà plusieurs années, à vrai dire, que nous le réussissons en Ardèche : cette fois il a fonctionné avec rapidité et précision. Le meeting en plein air a groupé les allocutions de Bacconnier (S. F. I. O.), Reynier (Droits de l'homme et Comité antifasciste), G. Serret (S. U. de l'Enseign.), Sauvertin (P. C.), Saillant (C. G. T.), Doucet (C. G. T. U.).

Et, d'autre part, le nombre des « mobilisés » a été véritablement imposant. Sans aller peut-être aux 2.000 où l'ont évalué quelques camarades, il ne paraît pas douteux qu'il soit monté, entre 9 et 10 heures, de 1.000 à 1.500 au total.

Cette double constatation, et surtout la seconde, extraordinaire étant donnés le jour et l'heure, nous donne la certitude absolue de pouvoir, le jour où il le faudra contre les fauteurs de dictature, mobiliser des milliers et des milliers de militants, décidés à tout pour garder sauves nos quelques libertés politiques et syndicales.

Nous avons voulu une manifestation de masse, calme et puissante : elle a admirablement réussi. Le 6 février a réveillé les Rouges trop endormis, et, par surcroît, les Cambrins viennent les provoquer et les exciter. Ce réveil des vieilles luttes était devenu nécessaire et a été salutaire. Grâces vous en soient rendues !

Nos adversaires de classe, défenseurs du capitalisme oppresseur, peuvent et doivent se le tenir pour dit, et leurs escouades de matraqueurs professionnels n'y changeront rien. Pas plus à Privas qu'ailleurs.

Le Fascisme ne passera pas.

E. Reynier.

Olors pèr pas risqua dé roncountra sur soun tchomi, én'Ovésqué dou mèmé colibré qué Moussu Cauchon pèr lou faïré brula èn Douphina, coumo oïan fa brula lo Pioucèllo o Rouen, trouvé ré dé meuï qué dé s'hobïa èn'hommé.

Mé oco soro èncaro pas ré, si oquéstou djour, èn bricoulèn lou rèsto dou pouëto Ronsard, vènan pas nou diré, qué sé soun trouva èn présènço d'éno coustélétto dé lo Coumtésso Dubarry, ou dou « Croupiéou » dé lo Morquiso dé Pompadour.

GRONOULI.

ÉCHEC AU FASCISME

Henriot Philippe, Henriot le coquebin, le cabotin, le calotin, était lundi à Privas.

Paraît que la coupe de son veston était d'un chic !

Je n'ai pas pu m'en rendre compte.

Je suis pourtant resté constamment au premier rang des contre-manifestants, à preuve, c'est que j'y ai laissé la moitié de mes lunettes et que mes côtes en sont quelque peu endolories aujourd'hui.

Le provocateur ambulant s'est défilé.

On ne saura jamais si son veston est d'un chic !

Le parangon de la vertu, défenseur lui-même de flibustiers de la finance véreuse à la tribune de la Chambre, s'est défilé !

La précaution était bonne.

La fine fleur de la camelote-royale de tout le département était là, pourtant : snobs plus ou moins grotesques, fanatiques, inconscients.

Pas brillants, hier soir, ces vilains petits bonhommes.

Quelle pitié !

Verts de peur, la diarrhée les clouait en place. Le dénombrement des fonds de culottes involontairement souillés hier soir tentera-t-elle quelque statisticien ?

Camelots du Roi, Jeunesses patriotes, Croix de Feu, et autres pâles réactionnaires, lorsqu'ils descendent dans la rue, ont besoin d'une triple rangée de gendarmes pour les défendre contre les ouvriers antifascistes bien décidés à les mâter.

Ils avaient fait placer entre eux et nous les coupe-choux des Tirailleurs Marocains de Privas.

Paraît, d'ailleurs, que c'est nous, les fascistes !

Nous aussi, les destructeurs de la famille.

Pour la défense, de cette famille, de la femme en particulier, s'adresser à la porte à côté, deuxième étage, bureau Michel Henriot. Méthode nouvelle et moderne, succès formel : assurer sa femme pour 800 000 francs environ (tous risques) ; laisser mijoter quelques mois ; prendre tisonnier et frapper crâne de la femme sus-désignée ; achever à la carabine pour oiseaux de mer ; accuser de crime la Maffia ; adresser télégramme de félicitations au cousin Philippe Henriot en tournée, justicier ambulant, coquebin infatué, patriote professionnel, embusqué notoire, actuellement provocateur fasciste.

Tuons le fascisme, encore imprécis dans sa forme ; tuons le dans l'œuf, sinon il sera trop tard !

Devant lui, le barrage de nos poitrines. Les factieux, dans l'ombre, sinon :

Pour un œil, les deux yeux.
Pour une dent, toute la gueule !

André CHABANEL.

A PRIVAS

la conférence Henriot a provoqué un mouvement de protestation

Comme nous l'avons annoncé, M. Philippe Henriot, député de la Gironde, a donné lundi soir, à Privas, sous les auspices de l'Union républicaine nationale, une conférence qui avait attiré un nombreux public, grâce aux appels et aux affiches émanant des divers partis.

Aussi, cette grande affluence avait-elle amené l'autorité à prendre des mesures sévères. Le service d'ordre était assuré par M. le Préfet, entouré de son Chef de Cabinet, des Commissaires de Police du Teil et de Privas, des Commandant et Capitaine de Gendarmerie, du Commandant d'Armes, par de nombreuses Brigades de Gendarmerie renforcées d'une Compagnie de Tirailleurs Marocains. Privas semblait en état de siège et, pour pénétrer dans la salle de l'Odéon-Palace où devait avoir lieu la conférence, il fallait montrer « carte blanche » et passer entre des haies de jeunesses patriotes ou de membres des Croix de Feu et autres groupements similaires.

Parmi les quelques personnes qui, sur la scène, entourent le conférencier, on remarque MM. Vallette-Viallard, député de Tournon ; Toussaint, Adjoint au Maire de Privas ; Pérussel, Maisonnasse et Palayer, Conseillers Généraux. Mais on constate l'absence de pas mal de personnalités privadoises qui, quoique appartenant aux partis de droite, n'ont pas caché qu'ils n'approuvaient pas cette manifestation et qu'ils la jugeaient pour le moins inopportune.

Devant un public évidemment « sympathique », M. Vallette-Viallard présente le conférencier et lui donne la parole.

Est-ce l'orateur prestigieux ? Il n'a rien d'un tribun. Certes, la parole est facile, parfois mordante et agressive ; mais les sophismes et les lieux communs le disputent à la mauvaise foi. Combien la contradiction eût été facile pour un orateur de talent !

Après s'être présenté lui-même sous les traits d'une victime de son dévouement, il fait une charge à fond de train contre ceux qui commettent le crime abominable de ne pas être de son avis, notamment contre les fonctionnaires qui estiment qu'en servant l'Etat ils n'ont pas aliéné leurs qualités d'hommes et de citoyens. Ah ! s'il était le maître, ce ne serait pas long ! Il lui suffirait, dit-il, d'un rapport de vingt lignes, pour les révoquer sans pitié.

Il réédita à ce sujet, par une association d'idées faciles, la légende des « palais scolaires ». Quel dommage qu'on ne puisse lui faire visiter les trop nombreux taudis qui, dans l'Ardèche, servent encore d'écoles publiques ! et pourtant, les enfants du peuple n'ont-ils pas le droit d'être logés convenablement ?

Il parle de la crise de moralité qui, tout le monde en convient, sévit un peu partout depuis la guerre ; mais la conclusion qu'il en tire, c'est que ses amis sont tous des modèles de vertu (?...) alors que les jouisseurs effrénés et les gens indignes ne seraient que parmi les républicains.

Il critique, et très justement, certaines lois incohérentes ; mais que n'a-t-il convaincu ses collègues de la majorité ?

Au sujet du ministère de trêve, il fait naturellement l'éloge des principales « excellences » qui servent les vues de la droite et il s'efforce de salir les autres.

Comme de juste, chacune de ses attaques virulentes lui attire des applaudissements préparés et attendus.

M. Vallette-Viallard, pour conclure, et reprenant un mot célèbre rappelé par l'orateur, invite ses amis à « faire de la politique » s'ils ne veulent pas que la politique se fasse sans eux et contre eux.

C'est l'aveu du but de la manifestation.

Mais les républicains aussi peuvent s'inspirer de ce conseil judicieux.

Pendant ce temps, un meeting se tint place du Jeu-de-Ballon. Plusieurs orateurs des différents groupes de gauche y prennent la parole devant un millier d'auditeurs ; notamment Saillan, de la C. G. T. et Doucet, de la C. G. T. U. ; Serret, du Syndicat Unitaire de l'Enseignement ; Bacconnier, Conseiller Général S. F. I. O. de Privas ; Reynier, Président de la Section départementale de la Ligue des Droits de l'Homme.

D'autre part, des groupes de contre-manifestants démolissent un haut-parleur installé au café Riffard ; d'autres arrachent le drapeau de la Préfecture et le brûlent au chant de l' « Internationale », après en avoir détaché le rouge.

Vers les 11 heures, sa conférence terminée, M. Philippe Henriot et ses fidèles quittent la salle, protégé par un cordon de Tirailleurs Marocains, pendant que les gendarmes refoulent les contre-manifestants accourus dans les rues Chambouleyron, du Pouzin et la Grand'Rue.

Evitant de se montrer, le conférencier bordelais, accompagné de M. Toussaint, traverse différents couloirs ou ruelles et, protégé étroitement, réussit a regagner son automobile, qui stationnait place de l'Hôtel de Ville.

De légères frictions se produisent entre gendarmes et manifestants.

Pendant près d'une heure encore, le vacarme continue surtout sur l'Esplanade ; on entend tour à tour des sifflets à l'adresse de M. Henriot. Mais à minuit tout est terminé.

La seule arrestation de la soirée n'a pas été maintenue.

CHRONIQUE DÉPARTEMENTALE

A la Préfecture. — *Départ de M. le Chef de Cabinet.* — M. Houques, Chef de Cabinet de M. le Préfet, récemment nommé Sous-Préfet de Sartène a fait hier soir ses adieux à ses amis. Il avait eu la délicatesse de les réunir dans les Salons du Grand Café du Louvre et de leur offrir le champagne.

Ils étaient nombreux et ce fut charmant.

Comment en pouvait-il être autrement ? Ceux qui ont vécu dans l'intimité de M. le Sous-Préfet ont pu apprécier les qualités de cœur, d'affabilité, de courtoisie et de tact qui étaient les siennes.

Depuis un an parmi nous il avait su se créer un faisceau de solides et indéfectibles amitiés.

Homme aimable et distingué, républicain sincère, fonctionnaire intègre, accueillant et consciencieux, administrateur éclairé, prudent et avisé, il était tout désigné pour remplir les fonctions que vient de lui confier le gouvernement de la République.

C'est de tout cœur que nous lui renouvellons nos bien sincères félicitations et que nous lui adressons des vœux pour une brillante réussite dans la carrière administrative qu'il va inaugurer sous d'aussi heureux auspices.

—o—

Commission Départementale. — Elle s'est réunie à la Préfecture le lundi 11 Juin courant, à 14 heures, sous la présidence de M. Camus, Président, sauf M. Enjolras de Coucouron, tous les membres sont présents. M. le Préfet assiste à la séance. Voici les décisions qui ont été prises au cours de cette réunion où de nombreuses affaires figuraient à l'ordre du jour : Acte est donné à M. le Préfet du dépôt des listes des personnes admises aux secours de l'assistance médicale gratuite et au bénéfice de l'assistance aux femmes en couches (domicile de secours départemental) ; Prononce l'admission d'une personne à l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, ajourne une demande et en rejette deux autres ; Assigne un rang de classement sur la liste annuelle aux projets scolaires présentés par les communes de Labâtie-d'Andaure, Viviers et Lesperon ; Prononce la reconnaissance du chemin rural « de Chaussinand » de la commune d'Accons ; Prononce le déclassement d'une partie du C. V. O. n° 6 de la commune de Chambonas, partie comprise entre Champval et la limite des Salelles ; Approuve l'avant projet de rectification du C. V. O. n° 5 de la commune d'Issarlès et déclare l'utilité publique des travaux ; Approuve un marché de gré à gré pour la reconstruction d'un mur de soutènement éboulé de la route départementale n° 26 ; Approuve deux marchés de fourniture et de réparation et répandage de goudron « Filler » et « Mictar » sur les routes départementales ; Rejette une demande d'indemnité du concessionnaire de la ligne d'autobus d'Orgnac Vallon ; Approuve le projet de renouvellement du contrat pour la ligne d'autobus entre St-Andéol-de-Vals et Vals-les-Bains ; Donne un avis favorable à une demande de permission de voirie sur la route départementale n° 9 ; Autorise M. le Préfet à signer le bail pour la location d'un jardin à la Caserne de Gendarmerie de Privas ; Approuve la répartition du Jury criminel pour l'année 1935 ; Renvoi à une prochaine réunion pour complément d'enquête, la répartition de la subvention départementale à divers syndicats d'élevages ; Accorde un secours, sur le fonds des amendes de polices correctionnelles à une commune ; Fixe les conditions d'exécution du programme de travaux de première urgence à exécuter aux bâtiments départementaux ; La Commission s'occupe ensuite du Sanatorium de Rocher (acquisitions de mobilier et matériel) et mise en fonctionnement, ainsi que d'autres affaires intéressant les fonctionnaires et retraités départementaux. La séance est levée à 19 heures.

—o—

Comité de vigilance antifasciste. — Le bureau du Comité a le devoir de rendre compte de la contre manifestation de lundi soir. Quand elle a été décidée, et l'appel lancé un peu partout, il était difficile de savoir comment réagirait Privas, toujours lent et prudent, et ce que réaliseraient les organisations voisines.

Le résultat a très largement dépassé nos espérances les plus optimistes.

D'abord, le front commun s'est constitué d'un élan unanime. Voilà plusieurs années, à vrai dire, que nous le réussissons en Ardèche : cette fois il a fonctionné avec rapidité et précision. Le meeting en plein air a groupé les allocutions de Bacconnier (S. F. I. O.), Reynier (Droits de l'homme et Comité antifasciste), G. Serret (S. U. de l'Enseign.), Sauvertin (P. C.), Saillant (C. G. T.), Doucet (C. G. T. U.).

Et, d'autre part, le nombre des « mobilisés » a été véritablement imposant. Sans aller peut-être aux 2.000 où l'ont évalué quelques camarades, il ne paraît pas douteux qu'il soit monté, entre 9 et 10 heures, de 1.000 à 1.500 au total.

Cette double constatation, et surtout la seconde, extraordinaire étant donnés le jour et l'heure, nous donne la certitude absolue de pouvoir, le jour où il le faudra contre les fauteurs de dictature, mobiliser des milliers et des milliers de militants, décidés à tout pour garder sauves nos quelques libertés politiques et syndicales.

Nous avons voulu une manifestation de masse, calme et puissante : elle a admirablement réussi. Le 6 février a réveillé les Rouges trop endormis, et, par surcroît, les Cambrins viennent les provoquer et les exciter. Ce réveil des vieilles luttes était devenu nécessaire et a été salutaire. Grâces vous en soient rendues !

Nos adversaires de classe, défenseurs du capitalisme oppresseur, peuvent et doivent se le tenir pour dit, et leurs escouades de matraqueurs professionnels n'y changeront rien. Pas plus à Privas qu'ailleurs.

Le Fascisme ne passera pas.

E. REYNIER.

Arrondissement de Privas

PRIVAS

Conseil municipal. — Le Conseil Municipal de Privas s'est réuni le samedi 9 juin pour sa session ordinaire de mai sous la présidence de M. Faugier Maire, assisté de M. Toussaint, premier adjoint, qui a rapporté les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Avant d'aborder celui-ci, M. Faugier et M. Toussaint ont rappelé qu'il y a 30 ans à pareille époque la municipalité libérale entrait à la Mairie pour la première fois et que depuis le corps électoral privadois n'avait cessé par des majorités sans cesse croissantes

Arrondissement de Largentière

LAURAC

Contre le fascisme. — Voici le texte de l'ordre du jour présenté par André Chabanel, au nom de la section de la Ligue Internationale des Combattants de la Paix, à la réunion du Comité antifasciste de Largentière :

« Les membres du Comité, informés de la venue du député Henriot en Ardèche,

— dénoncent ce justicier ambulant, ce coquebin infatué d'un naïf contentement de soi-même qui, sous couvert d'une campagne de moralité, entreprend l'agitation politique la plus partiale et la plus intéressée ;

— s'étonnent que l'aventure survenue au cousin Michel, auteur du plus abject, du plus sordide, du plus bassement voulu, du plus bassement pensé des crimes, réalisant la perfection dans la cupidité, la dégénérescence et la turpitude, n'ait pas incité au calme ce grand patriote, dûment professionnel, embusqué notoire ;

— se réjouissent qu'à cette campagne de haine et de provocation, le pays républicain réponde comme il convient ;

— espèrent que ce factieux recevra ici l'accueil que lui réservent ordinairement les organisations prolétariennes antifascistes.

CHOMÉRAC

Comité antifasciste. — Une centaine de personnes avaient repondu à l'appel du Comité antifasciste de Privas, mardi soir, 16 Juin.

M. Serret, Maire de Chomérac, s'il ne peut accepter la présidence de la réunion, sa fonction de Maire l'obligeant, pense-t-il, à une certaine neutralité, s'associe pleinement à la lutte contre le fascisme qui menace nos libertés élémentaires.

Après la formation du bureau, le camarade Bacconnier montre comment le fascisme s'installe déjà et comment les discussions gênantes sont écartées dans les assemblées élues. Il caractérise le fascisme, et, par des renseignements précis, montre l'échec économique complet du fascisme en Allemagne et en Italie. Doucet (C. G. T. U,) indique ce que doit être la lutte contre le fascisme : non seulement une campagne de meetings et de contre-manifestation est nécessaire, mais une lutte constante dans le sein des syndicats pour les revendications matérielles. La lutte contre le fascisme, c'est la lutte contre le patronat exploiteur ; elle se fera avec d'autant plus de chances de succès que l'union sera plus grande dans la classe ouvrière. Il stigmatise l'attitude des fascistes et celle d'un patron de Chomérac qui a renvoyé un ouvrier, pour le motif avoué d'avoir assisté à la manifestation antifasciste de Privas. E. Reynier cite quelques faits précis sur l'anarchie qui préside à la production et à la répartition dans le monde capitaliste, (destruction de vaches en Hollande, alors que des ouvriers ne mangent de la viande que deux ou trois fois par an, etc.). Par un exemple saisi sur le vif, il montre l'union de groupes capitalistes qui, jusqu'à ces temps derniers, semblaient en opposition, et souligne la nécessité de nous unir pour résister.

Aucune contradiction. Le retour des orateurs de Privas s'est effectué sans accroc, malgré la présence d'une demi-douzaine de clous de tapissier, tous parfaitemant semblables, dans les pneus de l'auto qui les ramenait, et la disparition pour le moins bizarre de la clef du cric de cette voiture, disparition qui rendait, le cas échéant, toute réparation impossible. Ajoutons qu'il a fallu escalader des murailles et des grilles pour se livrer à ce léger sabotage.

Comité de vigilance antifasciste de Privas et sa région. — Informé que, à la suite des incidents du 11 juin (Conférence Henriot), les poursuites dont certains camarades étaient menacés vont être exécutées, le Bureau du Comité regrette très vivement une décision dont le seul effet va être de ranimer l'excitation des esprits, en redonnant quelque importance à des faits insignifiants, ou en groupant des inculpations contestables.

Quoi qu'il arrive, du reste nos camarades sont assurés de notre soutien le plus chaleureux et le plus énergique.

Le président du Comité :

E. REYNIER.

Comité antifasciste de Privas et de la région. — Le Comité antifasciste informe tous ses adhérents et sympathisants, ainsi que les autres comités antifascistes de la région (Aubenas, Vallon, Les Vans, Tournon, etc.) que, le dimanche 25 novembre, à 14 h. 30, salle des Fêtes, aura lieu à Privas, un grand meeting contre le Fascisme et contre la Guerre, — et, en particulier, contre la répression et contre les décrets-lois.

Les orateurs principaux seront nos camarades Jean Mathé, Secrétaire Général du Syndicat confédéré P. T. T. (agents), et Gilbert Serret, ex Secrétaire de la Fédération Unitaire de l'Enseignement.

Nous avons également le concours du Syndicat National de l'Enseignement, de l'Union des Syndicats Unitaires et de l'Union des Syndicats Confédérés Drôme-Ardèche, des partis politiques d'extrême-gauche et de la Fédération Ardéchoise des Droits de l'Homme.

Les camarades viendront nombreux à cette importante réunion.

—o—

Meeting Antifasciste. — Le meeting du dimanche 25 novembre, ainsi qu'on pouvait le prévoir, a pleinement réussi. Dans la salle des fêtes bien remplie, 350 auditeurs, dont nu certain nombre venus d'Aubenas, du Teil, de Largentière, de Tournon, etc., ont suivi avec attention et vives approbations la vigoureuse et lumineuse conférence de Jean Mathé, tout entière animée de l'esprit révolutionnaire le plus probe, le plus compréhensif et le plus vibrant, — les quelques mots d Escoutay, au nom de l'Union des Syndicats confédérée Drôme-Ardèche, — l'exposé sobre, dense et documenté de Doucet, les allocutions d'introduction et de conclusion du président.

Au bureau, Reynier (Fédération des Droits de l'Homme, et Comité antifasciste de Privas), Rose Rey (P. T. T, confédérés), Lèbre (Syndicat unitaire de l'Enseignement) ; présidents d'honneur : Marcel Lavie (des Vans, absent). Arnaud et Berthon, tous trois odieussement frappés par « la Justice ». Le P. C., le parti S. F. I. O., les Amis de l'U. R. S. S., la L. I. F. P. L., s'étaient associés sans réserve à cette manifestation.

Ordre du jour adopté à l'unanimité :

« Les 350 citoyennes et citoyens de Privas et de l'Ardèche, appartenant à toutes organisations politiques et syndicales de gauche et d'extrême-gauche :

« 1° Convaincus que l'action, plus sournoise en France qu'ailleurs, des Congrégations économiques en faveur de leur Dictature, n'est pas moins dangereuse.

« Se déclarent résolus à lutter contre toutes les formes de dictature fasciste et toutes les menaces de guerre.

« Et cela, par tous les moyens en leur pouvoir, et en particulier par l'union prochaine des travailleurs dans leurs partis politiques de classe et leurs organisations syndicales. »

« 2° Protestent avec vénémence contre la dictature fasciste en tous pays, Allemagne, Italie, Etats-Unis, Yougoslavie, Autriche, etc.

« Demandent :

« La libération immédiate de Thaelmann, — symbole de l'organisation hitlérienne :

« Celle de Mooney, et de Billings innocents, — celle des nègres de Scarsberougn, et d'abord de Patterson et de Norrie, dont l'électrocution est une fois de plus renvoyée, comme le fut si longtemps celle de Sacco et de Vanzetti ;

« S'élèvent avec force contre les exécutions des condamnés politiques en « République espagnole » et contre le régime de terreur blanche qui s'y installe.

« Et exigeant du Gouvernement de la « République française » qu'il respecte le droit d'asile à l'égard des réfugiés révolutionnaires de tous pays, comme il le fait à l'égard des contre-révolutionnaires. »

Extrait lu au meeting d'une lettre d'Arles, après le 11 novembre :

« La prise d'armes officielle s'est déroulée au chant de l'Internationale... et aux cris de « A bas la Guerre ! » — Le sous-préfet, le maire, les officiers, présidaient, pâles de rage, avec, derrière eux, au pied du monument aux morts, une magnifique gerbe de fleurs rouges, portant l'inscription : « On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels ». C'étaient les groupements de gauche, des communistes aux jeunesses radicales, qui une heure avant la manifestation officielle avaient déposé cette gerbe, après un défilé, calme et imposant, dans la ville... »

CHRONIQUE DÉPARTEMENTALE

Fédération Ardèchoise des Droits de l'Homme. — Une tournée de conférences est organisée dans l'Ardèche, grâce au Comité Central. Elle sera faite par le citoyen Campolonghi, Président de la Ligue Italienne des Droits de l'Homme, qui traitera de sujets se rapportant à la paix de l'Europe, au fascisme, aux rapports franco-italiens.

Le citoyen Campolonghi parlera dans les localités suivantes :

Annonay, le jeudi 12 janvier ; Boffres, vendredi 13 ; Vernoux, samedi 14 ; Dunières, dimanche 15 après-midi ; Le Cheylard, dimanche soir ; Privas, lundi 16 ; Vals-les-Bains, mardi 17 ; Lalevade, mercredi 18 ; Les Vans, jeudi 19 ; St Vincent-de-Barres, vendredi 20.

Ces conférences sont publiques et contradictoires. C'est un devoir pour tous les ligueurs d'y assister tous, avec leur famille et avec des amis et sympathisants, et d'y inviter des adversaires. Il faut que ces réunions marquent un sérieux progrès, en nos régions, des idées de paix et de liberté qui nous sont chères à tous.

—o—

Elections. — Des élections auront lieu le 2 avril prochain pour la désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office Départemental des Pupilles de la Nation.

Arrondissement de Tournon

VERNOUX

Ligue des Droits de l'Homme. — *Conférence publique.* — Samedi 14 janvier, à 20 heures, M. Campolonghi, Président de la Ligue Italienne des Droits de l'Homme, donnera dans la salle des Fêtes de l'Hôtel Clerc, une conférence publique et contradictoire sur le sujet suivant : « Justice et solidarité internationales ».

La personnalité du conférencier et l'actualité du sujet nous dispensent de tout commentaire sur l'intérêt et le succès certains de cette réunion, à laquelle la population tout entière est chaleureusement invitée.

Arrondissement de Tournon

LE CHEYLARD

Conférence. — Les auditeurs et les auditrices vinrent nombreux, près de deux cents, écouter le président de la Ligue italienne des Droits de l'Homme, le proscrit Campolonghi.

L'orateur exposa magistralement les causes des conflits entre la France et l'Italie ; il a indiqué avec bonheur les remèdes que devaient y apporter les deux démocraties.

Il explique la formation du fascisme et en flétrit avec force les crimes. Il conclut qu'il ne pouvait y avoir de paix sans liberté et que pour lutter sans cesse pour conserver la liberté est le seul moyen d'établir la paix véritable.

Les ligueurs peuvent retirer dès maintenant leur carte auprès du président, du secrétaire ou du trésorier, MM. Clavel, à la gare ; Freydier et Segol, instituteurs. Les sympathisants qui voudraient faire partie de la Ligue peuvent s'adresser au bureau.

VERNOUX

Conférence publique. — On nous communique avec prière d'insérer :

Malgré les rigueurs de la température, de nombreux auditeurs s'étaient rendus samedi soir dans la salle des fêtes de l'hôtel Clerc pour entendre la conférence du citoyen Luigi Campolonghi président de la Ligue italienne des Droits de l'Homme.

Servi par une documentation des plus précises et l'émouvante conviction du proscrit, l'orateur fit un vigoureux réquisitoire du régime fasciste.

Dans une conclusion vigoureusement applaudie, il adressa un ardent appel aux démocrates du monde entier pour la réalisation de la justice et de la solidarité internationales.

L'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité :

« Les citoyens de Vernoux réunis le samedi 11 janvier au nombre de 150 ;

« Après avoir entendu l'émouvant exposé du citoyen Luigi Campolonghi, président de la Ligue italienne des Droits de l'Homme ;

« Saluent en sa personne tous les proscrits et tous les esprits courageux qui ont préféré au joug du fascisme et de la tyrannie, la rude mais libre épreuve de l'exil ;

« Adressent à toutes les victimes de ce régime l'expression de leur vive sympathie et forment des vœux ardents pour la libération prochaine du peuple italien.

« Considérant que le fascisme constitue un des principaux obstacles à la paix, pensent que seule la démocratie généralisée et agissante est capable de réaliser loyalement la justice et la solidarité entre les nations. »

La section de Vernoux remercie l'hôtel Clerc pour la salle bien chauffée qu'il avait mise à sa disposition.

BOFFRES

Conférence. — Vendredi dernier, à 20 heures, M. Campolonghi, Président de la Ligue Italienne des Droits de l'Homme, a fait en Mairie de Boffres, une conférence publique qui a obtenu un plein succès.

L'éminent conférencier, en un langage aussi sobre qu'émouvant, nous a dépeint les origines et le développement du fascisme en Italie.

Appuyant son exposé sur des exemples, il a montré toutes les bassesses et tous les crimes dont le régime fasciste est en droit de s'enorgueillir.

Après avoir souligné les dangers que ce régime fait courir à la Paix, M. Campolonghi, en une vibrante péroraison, invite les démocrates à s'unir pour assurer, contre les fascistes de tous pays, l'avènement de la justice et de la solidarité internationales.

Sur la proposition de M. Garde, Président de séance, une collecte faite en faveur des victimes de l'arbitraire et de la propagande de la Ligue a produit la somme de 54 fr. 25.

—o—

Comité antifasciste. — Le Comité a organisé, avec l'aide de quelques camarades du Coiron, deux causeries qui ont très bien réussi, l'une à St-Laurent-sous-Coiron, l'autre à St-Gineys, à 13 et à 17 heures. dimanche 13 Janvier.

Sous la présidence, successivement, de nos amis Barbe, Conseiler d'Arrondissement, et Mouton, Maire de St-Gineys, les camarades Reynier, Président du Comité et de la Fédération des Droits de l'Homme, et Sauvertin, du P. C., l'un avec plus de véhémence, l'autre avec une mordante ironie, ont exposé à leurs auditeurs attentifs ce qu'est le fascisme, ses causes générales dans le monde et en France, ce que sont les professeurs d'honnêteté et de vertu qui le représentent. La formation de Comités antifascistes du Coiron a été sérieusement envisagée et sera certainement suivie de réalisations.

L'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité :

« Les citoyens de St-Laurent, au nombre d'une quarantaine, — ceux de St-Gineys, au nombre d'une trentaine.

Demandent au Gouvernement et au Parlement de prononcer au plus tôt la dissolution de tous groupements politiques armés, et la liquidation de tous les scandales.

Et prennent l'engagement de travailler à réaliser sans retard le remplacement du système économique actuel, profitable à quelques milliers de privilégiés au détriment de tous, par un système d'économie collective fonctionnant au profit de tous. »

—o—

***

Une belle rigolade. — Je lis dans le *Journal de Privas* du 12 et un entrefilet que je me reprocherais de ne pas communiquer à tous nos amis : on n'a pas si souvent l'occasion de rire !

M. Marcel Gleize, bien connu déjà de nos sections ardéchoises, écrit ceci (Ligueurs, tenez-vous bien !) :

« ... (Le) principal but (de la Ligue des Droits de l'Homme) était de fournir à Messieurs les Préfets des listes de types à décorer. (Oh ! oh ! c'est intéressant !) *J'ai vu* à La Voulte à ce sujet des choses *extraordinaires.* (Fichtre ! c'est grave. Voyons !). Un Ligueur qui avait démissionné. (Tiens, pourquoi ?) *m'a assuré* (est-ce ce que M. Gleize a vu ?) que les sections n'avaient *qu'un seul modèle d'imprimé* (De plus en plus passionnant : quel imprimé, Seigneur). Celui-ci : *Le citoyen Un Tel ne doit pas recevoir les Palmes Académiques,* car il est *Membre de l'Uunion Républicaine. Le citoyen Un Tel peut recevoir le Merite Agricole* (Toutes ces initiales sont de l'Auteur), car il ne va pas à la messe.

« Oh ! ce n'est pas bien méchant, mais c'est avec les petites injustices que l'on fait les révolutions (brr !) et *c'est tout de même un peu vexant* de voir la pluie des bouts de rubans *tomber toujours sur les mêmes parapluies* (Pauvre déshérité ! Entrez vite à la Ligue, renoncez à la messe, et vous aurez le POIREAU ! !)... »

— Inutile de rien ajouter. Monsieur Marcel Gleize dépasse les limites du grotesque, et il montre une fois de plus que, si l'intelligence de l'homme a des limites, sa bêtise n'en a pas.

E. REYNIER.

—o—

Fédération Ardéchoise des Droits de l'Homme. — La Fédération s'associe entièrement aux protestations vigoureuses que les Associations Professionnelles, et en particulier le Syndicat Unitaire de l'Enseignement, élèvent contre la répression qui frappe de plus en plus fréquemment et brutalement nos camarades de la classe ouvrière et nos camarades fonctionnaires, dans l'Enseignement, les P. T. T., les Indirectes, les Monnaies, les Douanes actives.

Elle proteste en particulier (et cette liste est loin d'être complète) :

Contre la révocation de Sprtisse (Algérie) et Alexandre (Finistère) ; l'exclusion de Metau (E N. de Versailles ;

Contre le refus de réintégration ou le maintien des révocations de Bouthonnier (Seine), Irène Calas (Pyrénées-Orientales), Maria Bernuchon (Creuse). Fajon (Hérault). Raoul Calas (Hérault), Boyer (Puy-de Dôme) ;

Contre la suspension dans leurs fonctions de Verdier (Pau), de Maumey (Gironde), de Le Corre (Seine-Inférieure), de Suzanne et Maurice Deixonne (Cantal) ;

Contre le déplacement d'office de Labrunie (Lot-et-Garonne), de Barbe (Meuse) ;

Contre la censure infligée à Dommanget (Oise), Vives (Gers), Thomas (Indre), Blain (Rhône) ;

Contre les attaques, brimades diverses, menaces de sanctions à l'égard de nos camarades Herard (Doubs), Gautrand (Hérault), Leynarie (Cantal), Aubert (Basses-Pyrénées), Flechard (Mayenne), Buard (Loire), Lenoble (Haute-Vienne). Babau (Bouches-du-Rhône). Chareilles et Lelache (Creuse), Madeleine Pret (Eure), Guyon (Morbihan), etc. etc.

La Fédération ne peut pas ne pas constater (une fois de plus) combien les juridictions professionnelles d'une part, les tribunaux correctionnels d'autre part, sont pleins de mansuétude à l'égard des propagandistes religieux opérant même en classe, à l'égard des tenants du chauvinisme, du militarisme, du nationalisme et de la guerre, à l'égard des fascistes et de leurs coups de main ou coups de poing. Au lieu que les rigueurs draconiennes du régime républicain s'abattent toujours sur les militants d'extrême-gauche, socialistes, communistes, syndicalistes, antifascistes, etc.

Enfin, pour tous ceux à qui n'est reprochée aucune faute professionnelle (relevant de tribunaux spéciaux), ni aucune violation de la loi (relevant de la justice ordinaire), la Fédération réclame, pour tous les fonctionnaires comme pour tous les citoyens, la pleine et entière liberté de pensée, de presse et de parole.

Le Président fédéral,
E. Reynier.

*

— **Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen.** — Au cours de sa dernière réunion, la section a voté à l'unanimité les deux motions suivantes :

1° Les ligueurs d'Aubenas respectueux du droit des peuples à se gouverner comme ils l'entendent, mais profondément hostiles à toutes persécutions politiques ou religieuses, indignés en particulier par les brutalités et les atrocités dont sont victimes actuellement les démocrates et les juifs allemands, adressent à tous ces hommes, sans aucune distinction de parti ou de race, l'expression émue de leur vive sympathie et leur espoir sincère de voir bientôt cesser la terreur hitlérienne ;

2° Les ligueurs d'Aubenas, partisans résolus de l'équilibre budgétaire mais ennemis déclarés de toute mesure de redressement financier contraire à la justice, demandent pour l'avenir au gouvernement et au parlement :

De ne plus aggraver les taxes et impôts qui frappent déjà lourdement le produit du travail effectif et les objets de consommation courante ;

De ne réduire d'une façon ou d'une autre ni la retraite des anciens combattants, ni les pensions des véritables victimes de la guerre ;

Mais d'organiser avec énergie une lutte efficace contre la fraude fiscale pour mettre fin au scandale de certains individus, souvent très riches, qui se dérobent en tout ou partie à leurs obligations civiques, au détriment de tous les autres citoyens, même pauvres, qui paient ainsi plus que leur part des charges publiques.

Syndicat de l'Enseignement — Le 13 courant, le Syndicat unitaire de l'Enseignement de l'Ardèche tenait son assemblée générale au Teil. Au début de la séance, en accord avec l'Union régionale des syndicats unitaires (C. G. T. U) de la Drôme-Ardèche, il vota à l unanimité et adressa à la Préfecture de l'Ardèche le télégramme suivant :

L assemblée générale du Syndicat unitaire de l'Enseignement s'élève contre le non-paiement des mandats des chômeurs, notamment ceux concernant les chômeurs du Pouzin. Demande la prise en considération par la Préfecture du sort misérable réservé aux chômeurs de l'Ardèche.

Ainsi, dès l'ouverture de ses débats, notre Syndicat a tenu à apporter aux chômeurs sa solidarité et son appui.

Le Syndicat unitaire de l'Enseignement

CHRONIQUE DÉPARTEMENTALE

Office départemental des pupilles de la nation — A la suite du vote du Parlement qui réduit sensiblement les crédits mis à la disposition des Offices des Pupilles de la Nation, l'Office National s'est vu dans l'obligation de prescrire aux Offices départementaux de sérieuses restrictions.

Entre autres mesures, l'Office National a décidé la suspension de toutes les subventions d'établissement. Celles qui sont en cour d'instruction ne recevront donc pas satisfaction, et les nouvelles demandes ne seront pas retenues.

Quant aux autres subventions, elles devront être divisées et réduites.

—o—

Inspection académique. — *Grandes vacances des écoles primaires élémentaires.* — La note parue au Bulletin départemental de l'enseignement primaire au sujet des grandes vacances est modifiée ainsi qu'il suit : Sortie des classes, lundi 31 Juillet 1933, à 16 heures, rentrée, lundi 2 octobre 1933, à 8 heures.

L'Inspecteur d'Académie,

P. BESSEIGE.

—o—

Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen. — Fédération de l'Ardèche. — *Congrès de St-Péray.* — Le Congrès annuel de la Fédération s'est tenu dimanche 25 Juin, à l'Hôtel de Ville de S-Péray. Il s'est ouvert à 9 h. 30, sous la présidence du citoyen Ramadier, délégué du Comité Central.

Sont présentes ou représentées, les sections : d'Annonay, Aubenas, Boffres, Le Cheylard, Lalevade, Privas, St-Péray, St-Vincent-de Barrès, Le Teil, Tournon, Vals, Les Vans.

Excusées : Vernoux.

Après l'allocution de bienvenue, présentée par le citoyen Mathieu, au nom de la section de St-Péray, le rapport financier du Trésorier fédéral est adopté à l'unanimité. Comme les années précédentes, il laisse apparaître une situation relativement précaire. Le Trésorier fédéral demande aux sections en retard, de bien vouloir se mettre en règle avec la caisse fédérale.

Le Président fédéral présente son rapport moral, paru dans les bulletins « Drôme-Ardèche », d'avril et de juin. Il rappelle les principales affaires soumises au Bureau fédéral, et la suite qui y a été donnée. Une discussion s'engage à propos des internements arbitraires dans les asiles d'aliénés, et le Congrès décide de rappeler au Comité Central le vœu adopté sur cette question au Congrès de Vernoux. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

La question du renouvellement du B. F. est alors posée. Le Président fédéral rappelle une fois de plus qu'il assure seul le fonctionnement du B.F. ; le Secrétaire Vialle, à qui il rend hommage pour son dévouement à la ligue, pour cause de santé, ne peut plus assurer ses fonctions. Le Congrès insiste pour que Reynier reste Président. Mlle Abrial veut bien assurer le Secrétariat.

Le Bureau est alors constitué : Président, Reynier ; Vice-Présidents, Roussier (Annonay), Cuminal (Privas) Hayo (Tournon), Mathieu (St Péray), Dubrocard (Vals) ; Secrétaire, Mlle Abrial : Trésorier, Margirier.

Des sections se plaignent qu'elles ne reçoivent pas le Bulletin fédéral. Le Président demande que les sections fournissent à la Secrétaire en décembre au plus tard la liste des adhérents et leur adresse, pour qu'elle puisse les transmettre à l'imprimeur.

Le Congrès désigne Imbert, de la section d'Annonay, pour représenter la Fédération au Congrès d'Amiens. Suppléant, Daudel. Il est entendu que les frais du délégué seront répartis entre toutes les sections.

Le Congrès décide de transmettre au Comité Central : 2 vœux présentés par la section des Vans, l'un contre les puissances d'argent, l'autre contre le fascisme ; et 1 vœu de la section de St-Vincant-de-Barrès contre le déplacement d'office de Freinet.

A midi, les congressistes apprécient la bonne cuisine de l'Hôtel Baumlé et dégustent l'excellent vin de la région, offert par la section de St-Péray.

A 15 heures, une conférence publique a lieu dans une salle de l'Hôtel Baumlé, sous la présidence du citoyen Reynier. Ramadier, délégué du C. C., montre les dangers qu'encourent actuellement les démocraties, pour le développement du fascisme.

Pierre Doyen, très au courant des affaires d'Allemagne, dans un exposé clair, simple et émouvant, développe les raisons pour lesquelles l'hitlérisme a pu se développer en Allemagne, et, tout en désapprouvant ce nouveau fascisme, il met en garde le public contre les dangers de guerre qui pourraient résulter d'une excitation du peuple français, contre le peuple allemand.

Enfin, le Président Reynier remercie les orateurs et, avec sa coutumière vigueur, il clame son inébranlable volonté de paix et adresse un émouvant appel en faveur du pacifisme.

Arrondissement de Privas

PRIVAS

Concours de la Société de Pêche « La Loche ». — Le bureau du concours rappelle aux concurrents les dernières dispositions arrêtées :

1° Signature obligatoire de la feuille d'émargement du concours, au Café Pontal, Champ de Mars, de 1 heure à 1 h. 30. Poinçonnage des hameçons, des cannes et des paniers de pêche. A 1 h. 30, présentation du fanion de la Société.

2° A 1 h. 45, défilé, toutes cannes déployées, derrière le fanion de la Société. Itinéraire : Champ de Mars, rue de la République, rue Hélène Durand, rue de l'Eglise, Esplanade, cours du Palais, square Vincent d'Indy où aura lieu la dislocation.

3° A 2 h. 40, tirage au sort, café Mounier à Coux.

4° A 15 h., ouverture du concours.

5° A 17 h., clôture du concours.

6° De 17 h. 30 à 19 heures, pesage. Terrasse du Café du Jardin.

7° A 21 heures, lecture du Palmarès au cours d'un bal organisé par la Société, salle Levêque, au Champ de Mars.

Harmonie privadoise. — Le Conseil d'administration de l'Harmonie Privadoise prévient les membres honoraires de la société, que d'ici peu, de jeunes sociétaires présenteront les cartes de l'année en cours, et les prie de bien vouloir leur réserver le bon et encourageant accueil accoutumé.

— A l'occasion du mariage de sa fille, M. Rochegude négociant en notre ville a fait don de la somme de 200 fr. à la caisse de l'Harmonie Privadoise dont il est membre du Conseil d'Administration. Cet acte touchant de générosité et de vive cordialité a été fort apprécié par tous les membres de la société qui adressent au généreux donateur leurs plus vifs remerciements en y joignant leurs meilleurs vœux de bonheur pour les jeunes époux dont l'union a été ainsi mise sous le signe d'une heureuse Harmonie.

Vaccination antidiphtérique. — Le maire de Privas rappelle aux familles qu'il est toujours délivré à la mairie des bons de vaccination antidiphtérique pour les enfants âgés de 1 à 6 ans.

CHRONIQUE DÉPARTEMENTALE

Fédération Ardéchoise des Droits de l'Homme — Communication du Bureau Fédéral.

1° Le B. F. a adressé son adhésion au Professeur Prenant : Protestation contre les poursuites dont est l'objet le Professeur Constantinescu Jassi, à Kichinef (Bessarabie Roumaine).

2° Il fait sienne la protestation adoptée par la section de Privas (séance du 3 novembre), au sujet des provocations policières et des arrestations arbitraires qui ont marqué la manifestation chauvine organisée en l'honneur du Président de la République à St-Etienne le 21 octobre. Il insiste sur la nécessité pour la Démocratie de se libérer du joug policier, de plus en plus intolérable, fascisme larvé qu'un bon citoyen ne peut tolérer davantage.

3° Il renouvelle l'expression de son indignation contre les persécutions religieuses qui se continuent au Cambodge ; contre la politique et la « justice » d'intimidation et de terreur qui continuent aussi en Annam et Tonkin, ainsi qu'à Madagascar sous le proconsulat de M. Cayla. Toute la Direction, toute la Rédaction du vaillant journal l'*Aurore Malgache* est maintenant sous les verrous, pour avoir pris la défense des indigènes brimés et persécutés. La rédaction a été reprise par *quatre femmes malgaches* : elles ne tarderont pas à subir le même sort. — Le Droit, la Civilisation, la Mère-Patrie, etc.

4° Le B. F. invite de la façon la plus pressante tous les ligueurs et sympathisants à collaborer activement à tous les meetings qui seront faits, le 11 novembre (ou tout autre jour), en réponse aux odieuses commémorations de « la Victoire » et aux préparations de la Prochaine fraîche et joyeuse.

5° Il invite en particulier les sections à assurer le plus grand succès à la tournée de conférences que la Fédération organise, d'accord avec la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, et avec toutes les associations antibellicistes qui voudront bien y prendre part : groupes communistes ou S. F. I. O., Syndicat Unitaire (qui a promis son plein concours), Syndicat National de l'Enseignement, etc.

Ces conférences, faites par Mme Duchêne, Présidente de la section française de la L. I. F. P. L., et par le professeur allemand Rudolf Leonhard, auront lieu sans doute dans l'ordre suivant : le mercredi 22 novembre, Bourg-St-Andéol ; le jeudi 23, Largentière ; le vendredi 24, Vallon ; le samedi 25 Aubenas ; le dimanche 26, après-midi, Chomérac, le soir, St-Sauveur-de-Montagut ; le lundi 27, Vernoux ; le mardi 28, Tournon. — Ces réunions en faveur du rapprochement des peuples sont plus indispensables que jamais : et bien coupable qui ne s'y intéresserait pas !

Pour le B. F. : E. REYNIER.

—o—

Adjudication d'une entreprise de transport de dépêches. — Le 2 décembre 1933, à 10 heures du matin, il sera procédé en séance publique à Privas. Direction des P. T. T., cours du Temple, n° 36, à l'adjudication des entreprises de transports de dépêches à exécuter en automobile d'Aubenas, Bureau à la gare, d'Empurany, à Le Plat et de Gluiras à St-Sauveur-de-Montagut.

Les personnes qui désirent prendre part à ces adjudications doivent en faire la demande par écrit au Directeur des Postes et des Télégraphes à Privas, le 15 novembre 1933 au plus tard.

Elles devront joindre à leur demande une pièce établissant leur nationalité (carte d'électeur, livret militaire, etc...)

Elles peuvent prendre connaissance du cahier des charges à la Direction des Postes et des Télégraphes à Privas et aux bureaux des Postes et des Télégraphes à Aubenas, Lamastre, Empurany, Gluiras et St-Sauveur-de-Montagut.

—o—

Mutuelle retraite de l'Union Fédérale de l'Ardèche. — Il arrive parfois que des lettres contenant des

—o—

Ligue des Droits de l'Homme. — La Section s'est réunie le vendredi 3 novembre, salle du Conseil Municipal, à 20 heures. Nombre habituel de présents.

Le Président met au courant les ligueurs des impressions du délégué fédéral à Amiens, et des réserves sérieuses qu'il a faites sur plusieurs points des débats. Le Bureau Fédéral doit écrire de nouveau au C. C. pour quelques explications supplémentaires.

Le Président a reçu une invitation à faire donner une représentation avec pièces pacifistes : le prix demandé nous empêche absolument d'y songer. C'est, par contre, un refus véhément que le Président a adressé à un vendeur de carte postale tchéco-slovaque sur Hitler : propagande uniquement propre à exacerber les haines au profit des marchands de canon.

Après quelques mots sur l'affaire Gay-Monteil, la section est mise au courant : 1° de la manifestation qui doit avoir lieu à Privas le 11 novembre ; 2° de la série de conférences faite par Mme Duchêne et le professeur allemand Rudolf Leonard ; la plus proche de Privas aura lieu à Chomérac le dimanche 26 dans l'après-midi.

Saisie par le Syndicat Unitaire de l'Enseignement des incidents de St-Etienne le 21 octobre, la Section adopte l'ordre du jour suivant :

« La Section, renseignée, par la Fédération Unitaire de l'Enseignement et par les C. R. du vaillant journal lyonnais l'*Effort*, sur les incidents graves qui ont marqué la manifestation chauvine et la contre-manifestation pacifiste da St Etienne le 21 octobre (Inauguration d'un monument aux morts par le Président Albert Lebrun) ;

Proteste avec indignation contre les provocations policieres qui créent le trouble et les bagarres pour pouvoir les réprimer, et contre les arrestations de camarades innocents de tout désordre ;

Demande au C. C. de constituer (si ce n'est déjà fait) un dossier de ces interventions policières scandaleuses et de plus en plus fréquentes, et de lui donner la publicité la plus étendue, par les *Cahiers*, la tribune du Parlement, la presse, et les Conférenciers de la Ligue. »

La Section renouvelle son bureau, ainsi composé : Président, Paul Cuminal ; Secrétaire, X.. ; Trésorier, Gardon. La séance est levée à 10 h.

—o—

Conférences Duchêne et Leonhard. — La Ligue des Droits de l'Homme (Fédération Ardéchoise) et la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, organisent une tournée de conférences « *Contre le Fascisme et la Guerre* », et demandent de la façon la plus pressante et la plus cordiale l'appui actif non seulement de tous leurs adhérents, mais de tous les groupements de gauche nettement pacifistes, — politiques, professionnels, sociaux : S. F. I. O., P. C., radicaux, Syndicats confédérés et unitaires, Combattants de la Paix, Libre Pensée, etc.

La tournée aura lieu dans l'ordre suivant : Bourg-St-Andéol, le mercredi 22 novembre ; Largentière, jeudi 23 ; Vallon, vendredi 24 ; Lalevade, samedi 25 ; Chomérac, dimanche 26, à 14 h. ; St Sauveur-de-Montagut, dimanche soir ; Vernoux, lundi 27 ; Tournon, mardi 28.

Cette série de conférences sera faite par : Mme Gabrielle Duchêne, l'infatigable Présidente de la Section Française de la L. I. F. P. L. ; Ligue qui déjà pendant la guerre a lutté contre la guerre, et qui, depuis, lutte vaillamment contre toutes les formes et toutes les causes d'oppression et de guerre ; et le Professeur allemand Rudolf Leonhard, Homme de Lettres, Allemand qui avant la libération de la Pologne avait écrit en faveur de la Pologne opprimée par l'Allemagne, membre du Comité d'Honneur des Combattants de la Paix.

Le Fascisme en Allemagne, — le Fascisme en France et dans le monde entier, — les dangers de guerre, et la lutte sans faiblesse contre la guerre, tel est le sujet de leurs causeries. Il n'en est pas de plus grave, de plus urgent, et il n'est pas, pensons-nous, de conférenciers plus documentés, plus ardents et plus généreux.

Nous comptons sur l'aide dévouée de tous nos adhérents, amis et même adversaires s'il en est parmi eux qui veulent la Paix. Cet appel sera entendu.

Pour les deux Ligues :

Germaine Baurez E. Reynier.

—o—

CHRONIQUE DÉPARTEMENTALE

Assurances Sociales. — *Avis.* — Nous croyons rappeler que les assurés ont le plus grand intérêt à produire un bulletin de renseignements modèle 22, fixant leur choix pour leurs versements vieillesse qui peuvent être effectués soit à capital réservé, soit à capital aliéné.

Faute de produire ce bulletin, les versements sont inscrits d'après la loi à capital aliéné, c'est-à-dire à capital perdu et non remboursables aux ayants-droit en cas de décès de l'assuré.

Le mode de versement peut être modifié à toute époque sur production d'un nouveau bulletin modèle 22.

Les assurés des Caisses du Haut-Vivarais et de la Basse-Ardèche sont affiliés pour la vieillesse à la Caisse de l'Union Mutualiste, 1, rue des Bureaux à Privas. En conséquence, ceux qui n'ont pas encore demandé la réserve de leurs versements peuvent adresser directement un bulletin à cette caisse ou la remettre au Directeur de leur caisse respective.

La Caisse vieillesse se tient d'ailleurs à la disposition des assurés pour tous renseignements complémentaires qui pourraient leur être nécessaires, adresser les demandes en franchise, 1, rue des Bureaux à Privas.

Fédération ardéchoise des droits de l'Homme. — I. — *Conférences Léonhard-Duchêne.* — La série de conférences organisée d'un commun accord par la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté (L. I. F. P. L.) et la Fédération des Droits de l'Homme a obtenu le plus complet et le plus vif succès : des échos parfois enthousiastes, nous en sont parvenus. La seule réserve faite çà et là est l'heure de la levée de séance, tardive pour des travailleurs en semaine : inconvénient malheureusement inévitable pour toute réunion.

Le nombre des auditeurs a été d'environ 250 au Bourg, 300 à Largentière, 350 à Vallon, 300 à Lalevade, 150 à Chomérac, 250 à St-Sauveur, 250 à Vernoux et à Tournon. Au total, plus de 2.000 personnes ont entendu Rudolf Léonhard et Gabrielle Duchêne, et sont maintenant renseignées de première main sur le Fascisme en Allemagne, le procès de Leipzig, le fascisme dans le monde, la L. I. F. P. L. et les Comités d'action contre le Fascisme et la guerre.

Les collectes semblent devoir couvrir à peu près exactement les frais des deux voyages depuis Paris, et de tous les déplacements et frais de séjour, dans l'Ardèche : ce qui est un beau résultat (bien nécessaire d'ailleurs, il faut que les camarades le comprennent).

Le bureau des deux ligues, bien récompensé de son effort, remercie chaleureusement d'abord les deux conférenciers de leur dévouement désintéressé et de leur efficace propagande, — puis les organisateurs locaux et les camarades qui ont participé activement à cette série si intéressante de causeries : rarement il avait été secondé aussi activement et cordialement.

Le Bureau Fédéral a envoyé à l'Ambassade d'Allemagne les protestations votées au Bourg et à Chomérac contre le procès de Leipzig, et celles de Largentière et de Lalevade parues dans la presse, il espère que les autres ordres du jour ont été expédiés de même.

Une réserve. — L'une des causeries, celle de St-Sauveur, s'est terminée sur une maladresse grave, une intervention incorrecte que nous désapprouvons formellement. Autant il était naturel que le Président Fédéral, au Bourg, remerciât le Syndicat unitaire de l'Enseignement de son adhésion immédiate à la tournée, et invitât d'ailleurs tous les auditeurs à militer pour la Paix au sein de leurs organisations respectives, politiques et syndicales, — ou encore qu'Escoutay et Boissel, à Largentière, apportassent publiquement l'appui de leur Syndicat National et Unitaire, — autant il était fâcheux que le Secrétaire, de l'Union des S. U. Drôme-Ardèche, *sans en avoir pas lé aux organisateurs locaux de la réunion et au bureau*, intervint pour prôner les organisations unitaires et inviter les auditeurs à y entrer. Un syndiqué confédéré, un membre du P. C. ou un S. F. I. O., etc. pouvaient en faire autant, aussi légitimement, et c'était la pagaye et la discorde, au lieu de l'union que nous réunissons si souvent à obtenir, par notre loyauté, dans les meetings contre le fascisme et la guerre. Nous espérons que ce procédé discourtois ne se renouvellera pas.

Si les conférenciers ont eu connaissance du projet de Doucet, nous regrettons vivement qu'ils n'aient pas songé à nous en parler : nous les aurions certainement dissuadés sans peine de se laisser manœuvrer à leur issu, et de collaborer, bien sans le vouloir, à des divisions que nous nous efforçons de dominer.

II. — *Une réparation.* — Notre collègue Louis Hunkanrin, dont la Fédération s'est occupé maintes fois, m'envoie le *Journal Officiel du Dahomey*, et l'arrêt du 27 septembre 1933, portant que M. Hunkanrin (Louis) est chargé de l'étude des coutumes du Dahomey. A ce titre, il lui est alloué une solde mensuelle de 1.000 fr. pour compter du 8 septembre 1933.

Nous nous réjouissons d'avoir collaboré de notre mieux à le faire revenir du bled de Mauritanie, où il était resté exilé des années, et à lui faire rendre une situation intéressante et utile.

E. Reynier

Arrondissement de Privas

PRIVAS

Avis. — *Patentes.* — Le Maire porte à la connaissance des patentables de la commune que la matrice des impositions établies au titre de 1934 est déposée à la Mairie où ils pourront en prendre connaissance jusqu'au samedi 16 décembre inclus.

—o—

Banquet de la quarantaine. — Il a été fixé au dimanche 17 décembre. Les camarades des classes 1913 et 1914 doivent tous y assister. L'ami Freydier a préparé un menu de choix, qui contentera les plus difficiles. Se faire inscrire avant le jeudi 14 décembre, limite extrême, chez les camarades Freydier, place du Foiral, et Loubarie, boulevard des Mobiles.

—o—

Société des Joueurs de boules. — Tous les membres de cette Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi 9, à 20 heures, dans une des salles de la Mairie. Ordre du jour : Compte rendu moral et financier ; renouvellement du bureau ; désignation des délégués pour le congrès de St-Péray du 17 décembre ; questions diverses.

—o—

« La Prévoyante ». — Il est expressément recommandé aux Sociétaires de « La Prévoyante », de se trouver tous dimanche 10 décembre, à 10 h. 3/4 au Champ de Mars (salle des Fêtes), en vue de participer au défilé et à la cérémonie prévus devant le Monument aux Morts.

Les Sociétaires sont priés d'être porteur de leur insigne.

—o—

Caisse nationale d'épargne. — Le taux de l'intérêt servi par la Caisse nationale d'Epargne à ses déposants est fixé à 3 % à partir du 1er janvier 1934.

—o—

Pupilles de la nation. — Mme Vve Agier, des Vans, a fait parvenir à

CONTRE LE FASCISME

DIMANCHE 18 MARS 1934

à 14 heures 30

à la Salle des fêtes de **TAIN**

Grand Meeting

PUBLIC ET CONTRADICTOIRE

Organisé par le Comité de Vigilance contre le fascisme et la guerre de la région de Tain-Tournon.

FROMENT
Député de l'Ardèche.

SERRET
Instituteur,
du Syndicat de
l'Enseignement de l'Ardèche.

ET

François BERNARD
Professeur à Lyon.

Entrée gratuite.